

## ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 m. 1 m.  
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50  
ETRANGER 50.— 25.— 12.50  
On peut s'abonner dans tous les  
Bureaux de poste suisses, avec  
une surtaxe de 50 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103

Rédaction 13.75  
TÉLÉPHONE Administration  
et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IV B 313

# La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

## ANNONCES

(LA LIGNE)  
La Chaux-de-Fonds, Canton  
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20  
Minimum p<sup>r</sup> annonce » 2.—  
Suisse . . . . . » 0.30  
Etranger . . . . . » 0.40  
(Minimum 10 lignes)  
RÉCLAME . . . . . » 1.—

**LA SENTINELLE ne paraîtra pas le Lundi de Pâques.**

## Dans les organisations syndicales

### La Fédération suisse des cheminots

Les employés de chemin de fer — on ne parlait pas encore de cheminots — ont compris de bonne heure la valeur des groupements professionnels. Malmenés et peu payés par les compagnies privées, ils ont formé des associations pour la défense de leurs intérêts et la création d'institutions philanthropiques. Petit à petit, ces associations sont devenues de véritables syndicats professionnels qui se sont ralliés peu à peu à l'Union syndicale suisse.

En 1919, un fort mouvement de concentration s'est produit, qui a amené la fondation, le 1er janvier 1920, de la Fédération suisse des cheminots, qui groupe maintenant la presque totalité du personnel de toutes les catégories des C. F. F., des compagnies privées de chemin de fer, de bateaux à vapeur et des tramways de la Suisse romande.

La Fédération est composée de 11 sous-fédérations : l'Union des ouvriers, le personnel des locomotives, le personnel des gares et stations, le personnel de la manœuvre, le personnel des trains, le personnel de l'administration centrale, le personnel de surveillance, le personnel des compagnies privées, les aiguilleurs et gardes-voie avec les gardes-barrières, les ouvriers des ateliers et enfin les retraités.

Le rapport de gestion de l'année 1925 vient de paraître. C'est une forte brochure de 238 pages fort bien présentée par l'Imprimerie Populaire de Genève.

Nous en tirons les renseignements suivants qui intéresseront certainement nos lecteurs :

La Fédération est dirigée administrativement par un comité directeur de 12 membres, dont le siège est à Berne, par un comité étendu de 38 membres et par un congrès de 200 membres qui se réunit chaque année.

Le contact avec les membres est établi par le journal corporatif édité séparément dans les trois langues nationales. L'édition française, « Le Cheminot », tire à près de 9000 exemplaires chaque semaine.

Les affaires syndicales sont liquidées par l'Office syndical dont le siège est également à Berne dans un bel immeuble qui appartient à la Fédération.

La Fédération des cheminots est le plus fort groupement de l'Union fédérative du personnel de la Confédération et l'un des plus importants de l'Union syndicale suisse. Elle est en outre affiliée à l'Internationale des ouvriers de transport dont le siège est à Amsterdam.

Des secrétaires de la Fédération, trois siègent au Conseil national, ce sont les camarades Bratschi, Perrin et Zéli.

Bratschi est en outre membre du Conseil d'administration des C. F. F.

Le rapport sur l'activité syndicale comporte une centaine de pages. Nous y trouvons toutes les affaires professionnelles et économiques actuellement en suspens. Les plus importantes sont le statut des fonctionnaires et la juridiction disciplinaire fédérale, les conditions d'avancement, l'application de la loi sur la durée du travail, l'assurance du personnel, les mesures d'économies des administrations, la réorganisation des C. F. F., l'engagement, le recrutement, l'instruction professionnelle, le travail à la tâche et les conditions de salaire et de travail dans les entreprises privées, etc.

Nous constatons avec plaisir que le personnel s'occupe intensivement des questions techniques et de sécurité, de l'électrification, de la concurrence des automobiles au sujet de laquelle il a fait des propositions il y a déjà plusieurs années, de l'attelage automatique.

La question du logement et celle des impôts ne laissent pas les cheminots indifférents. Enfin ils ont donné tout leur appui moral et financier à l'œuvre des assurances sociales.

L'effectif des membres a augmenté en 1925 de 596 hommes du service actif et de 399 retraités, total 995. La Fédération a un effectif total de 42,740 membres.

La rentrée des cotisations est très bonne et les comptes bouclent avec un excédent de recettes de 20,000 fr.

La Fédération exploite en régie la publicité de ses trois journaux. Le bénéfice net a été de 52,000 fr. en 1925. Elle édite chaque année un agenda de poche avec une assurance de 1,000 fr. en cas de mort par accident ou d'invalidité totale. Pour 1926, la somme assurée est de 1,200 fr. En 1925, il y a eu 27 accidents, dont 26 avec issue mortelle et 1 avec invalidité totale. Cette assurance a donc versé 27,000 fr. d'indemnités. De 1921 à 1925, il y a eu 176 accidents de ce genre et la Fédération a payé pour 160,300 fr. d'indemnités ; l'assurance était au début de 800 francs.

Elle possède en outre un fonds de secours pour venir en aide à ceux des membres qui sont tombés dans le besoin sans leur faute (maladie, revers de famille, etc.).

La Caisse de l'assistance judiciaire a payé pour 20,000 fr. de frais de procès à des collègues impliqués dans des accidents de l'exploitation. On sait combien vite les employés sont entraînés devant les tribunaux dans ces cas.

## EN ANGLETERRE

### M. Baldwin et son parti

On pouvait s'attendre à ce que les propriétaires des mines ne soient pas très enchantés de la manière dont M. Baldwin les a renvoyés dos à dos avec les mineurs en leur disant : « J'accepte le rapport de la commission si les deux parties l'acceptent aussi. » Ces messieurs en sont maintenant réduits à jouer un jeu très serré pour tâcher d'aboutir à un refus, mais en rejetant la responsabilité sur les mineurs. Les grandes compagnies d'électricité ne sont pas ravies non plus des projets de M. Baldwin en ce qui concerne le développement de la force motrice et le contrôle de l'Etat sur sa distribution dans le pays.

Décidément, ce n'était pas pour cela qu'on avait mis M. Baldwin à la tête du gouvernement. Les grands bailleurs de fonds du parti conservateur commencent à se plaindre tout haut de sa « faiblesse » et de sa manie de jouer au Disraeli, c'est-à-dire au réformateur de droite.

Pour eux, le conservatisme a un programme très clair et très simple. Il consiste, à l'extérieur, à maintenir le prestige et la puissance de l'Empire britannique et, à l'intérieur, à défendre énergiquement les droits de la propriété privée contre toute espèce d'atteinte ou de restriction. Ils trouvent triste d'en être réduits à compter sur d'anciens libéraux comme M. Churchill ou sir Alfred Mond pour soutenir ces principes avec fermeté. Ils souhaiteraient un premier ministre qui se mit lui-même à la tête de la Ligue antisocialiste de Grande-Bretagne au lieu de laisser cet honneur à l'un de ses sous-secrétaires d'Etat.

Voilà encore un député conservateur battu en province à une écrasante majorité par un candidat travailliste. A Bothwell, le socialiste Sullivan l'emporta par 14,830 voix contre 8,740 au droitier et 1,276 au libéral. On voit que, malgré son projet de réforme agraire, M. Lloyd George n'arrive pas à sauver grand-chose des restes du parti libéral.

Il y a eu, ces derniers temps, plusieurs conciliabules entre les gros bonnets du parti conser-

vateur, et les propos qu'on y a tenus sur le compte de M. Baldwin furent dénués d'indulgence. Tant qu'il ne faisait que des discours — jugés d'ailleurs inopportuns — sur « la marche inévitable des événements », on pouvait encore lui passer cette manie, puisqu'il en restait là. Mais, du moment où il commence à céder sur les principes en s'engageant dans la voie de la nationalisation, même timidement, il devient un véritable traître aux intérêts privés et il mérite de se faire savonner copieusement la tête par ceux qui l'ont mis au pouvoir.

Comment M. Baldwin se défend-il vis-à-vis de ses amis ? Il tâche de les convaincre qu'un parti ne peut vivre d'un but purement négatif. Il leur explique, tant bien que mal, que les électeurs ne peuvent s'enthousiasmer pour la défense des intérêts privés jusqu'à la fin des temps. Le parti conservateur a la majorité à la Chambre, mais pas dans le pays. Il est assis au gouvernement pour un an, peut-être deux ou même trois, et puis après ?

Quand viendront de nouvelles élections générales, est-on sûr de les gagner encore une fois en agitant le spectre rouge, si l'on a refusé toutes les réformes et résisté à tous les progrès réclamés par l'opinion publique ? Une telle attitude d'autruche à la tête cachée dans le sable ne vaudra-t-elle pas donner aux travaillistes le monopole de toutes les qualités positives et prévoyantes ?

M. Baldwin pense que le parti conservateur ne peut réussir qu'en se donnant l'air au moins de faire quelque chose pour le pays et en n'apparaissant pas exclusivement comme une association d'intérêts particuliers. Ses arguments ne convainquent pas tous ses collègues. Il y en a qui préféreraient un chef énergique et cassant, prêt à « remettre à leur place » les syndicats ouvriers.

Voilà le drame qui se déroule à l'intérieur du parti qui gouverne aujourd'hui l'Angleterre. Il est très intéressant pour nous.

Edm. P.

## Lettre de Fribourg

Nous avons déjà eu l'occasion, dans notre dernière correspondance, de relever l'iniquité de la loi fribourgeoise en matière électorale. Il n'est jamais inutile, malgré les redites, de dévoiler à toutes les consciences de républicains, les fautes graves contre la démocratie que commettent certains autocrates, et que maintiennent les roitelets de village qui règnent en ce moment sur le canton de Fribourg.

C'est une iniquité, parce qu'on sait que des communes suisses accordent même à des étrangers le droit de vote en matière communale lorsqu'ils sont établis et payent des impôts depuis un certain nombre d'années. Il est donc, à notre avis, autant inconstitutionnel qu'immoral, de voir notre loi fribourgeoise refuser ces mêmes droits à des citoyens suisses parce qu'ils ne sont pas des futurs prédicateurs de la « sainte cause ».

Et chose plus extraordinaire, lorsque l'on sait que dans certains milieux conservateurs et ultramontains on préconise le droit au suffrage et l'éligibilité de la femme en matière communale (pour commencer), on est indigné, et avec raison, de voir ces mêmes Tartufes, contempteurs de l'encyclique « Rerum Novarum », maintenir des restrictions aussi scandaleuses. Nous ne voudrions pas que d'aucuns puissent supposer par là que notre intention soit d'enlever à la femme les droits que nous nous plairions à lui reconnaître.

Voyons, maintenant, les tâches les plus pressantes qui vont se présenter à la nouvelle autorité communale. De tout temps, l'édilité fut le gouffre, vrai tonneau des Danaïdes où se perdirent les beaux écus des contribuables fribourgeois. C'est là où le Conseil communal, en bon chirurgien, devra porter le bistouri. Il ne sera certainement pas de trop des deux ingénieurs que l'on a mis dans cette commission, pour remanier un service qui, malheureusement, n'a jusqu'à ce jour que trop laissé à désirer.

Un autre parchet communal qui n'est, à notre humble avis, qu'en jachère, est la Caisse d'épargne de la ville de Fribourg. Le jardinier que le Conseil communal a chargé de cultiver cette éventuelle terre de Chanaan, n'aura pas trop de toute son énergie (s'il veut l'employer), pour arracher l'ivraie et n'y semer que le bon grain.

Le personnel communal, auquel nous ne voulons pas refuser toute notre sympathie, mérite de voir à la plus brève échéance, l'entrée en vigueur de la toujours future Caisse de retraite. Cette institution si pressante doit être autonome, autant pour des raisons morales que financières. Ce serait douter des capacités d'une commission paritaire et ce serait donner, uniquement à l'industrie privée, un brevet de capacité que de remettre la Caisse de retraite à une société d'assurance privée. Nous voulons douter qu'il soit dans les intentions de la majorité du Conseil communal de servir, avec les modestes contributions des employés de la Commune, de grosses prébendes à des actionnaires, des directeurs cossus, et de faire de la publicité coûteuse et souvent de mauvais aloi.

Une autre plaie, qui n'est certes pas une des dix plaies d'Égypte, mais qui n'en est pas moins une blessure cuisante au flanc de notre « grand argentier », est la question des trams. Là aussi, deux théories s'opposent. D'un côté le maintien de la société privée avec tous ses aléas et les fautes qu'elle a commises jusqu'ici, et de l'autre côté la municipalisation avec, comme corollaire, le nettoyage de cette écurie d'Augias. Là encore, et là surtout, le Conseil communal montrerait une faiblesse, contre laquelle on ne saurait assez s'élever, en maintenant une Direction, dont les confusions n'ont été que trop coûteuses pour les deniers de la Commune.

D'autres tâches bien certainement utiles vont se présenter devant nos édiles communaux. Nous voulons croire que leur perspicacité et leur désir de bien faire, leur inspirera de baisser le taux de l'impôt, le prix du gaz, et de faire de Fribourg, non pas la « Terre promise », mais une ville où la vie deviendra moins dure et partant plus agréable.

## Droit de vote et retard d'impôt

Ne signez pas le referendum pour enlever leur droit de vote à ceux qui sont en retard dans le paiement de leur impôt.

Déjà en 1880, voici ce que disait au Grand Conseil, le rapporteur de la commission chargée d'étudier cette question :

« Votre commission, à l'unanimité, s'est prononcée pour la suppression de cette restriction. Les raisons qui l'ont fait arriver à cette opinion sont nombreuses. Le droit de vote est un droit primordial, qui ne peut être mis en parallèle avec un devoir restreint ; les restrictions qui sont apportées à ce droit constituent une anomalie ; dans une république où règne le principe de la souveraineté du peuple, le droit de vote ne peut être entravé pour des raisons fiscales d'une importance très secondaire.

Lorsque la partie modifiée, en 1873, de notre Constitution actuelle a été soumise aux Chambres fédérales, cette restriction de l'article 33, qui ne se trouve dans aucune des autres constitutions cantonales, a déjà provoqué l'étonnement de tous les députés, même de ceux des cantons moins avancés que le nôtre, et il est fort probable qu'à

La Fédération possède deux stations de vacances, une sur le Rigi et l'autre à Brissago.

Les sous-fédérations ont créé des caisses d'assurances au décès et des caisses de secours qui versent chaque année des sommes importantes.

On accorde des subventions aux salles de lecture et l'on soutient un peu partout le mouvement coopératif.

Nous sommes donc en présence d'une forte organisation syndicale qui joue un rôle de premier plan dans la vie économique du pays sans laisser de côté les questions philanthropiques. On comprend dès lors pourquoi les compagnies privées font de grands efforts pour en éloigner leur personnel. Ces efforts seront vains, car les petits cheminots savent, par expérience, que ce n'est qu'avec l'appui de la Fédération centrale qu'ils peuvent lutter contre les exigences de leurs patrons.

La réorganisation des C. F. F. et l'électrification amènent de grands changements dans les centres ferroviaires. De grands transferts de personnel se sont produits à Bâle, à St-Gall, à Biasca, à Genève, à Fribourg et bientôt ce sera le tour de La Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel et d'autres villes.

Les autorités communales et cantonales ont fait de très grands efforts auprès des autorités fédérales pour conserver à leur commerce local et à leur fisc les revenus provenant des salaires déduits par les cheminots.

On comprend mal dès lors l'attitude des mêmes autorités et de la presse bourgeoise dans la question du statut des fonctionnaires et leur pression pour baisser encore les salaires. Toute diminution des revenus du personnel aura une grande répercussion sur les affaires des négociants et les impositions. Que l'on enlève seulement 200 fr. au traitement des 500 employés fédéraux d'une localité de moyenne importance, cela fera 100,000 francs de moins par année pour le commerce local et une jolie somme de moins pour les impôts.

Cela devrait faire réfléchir les adversaires du personnel. P.

## ECHOS

« Rajeunie » de 40 ans, elle ne veut pas payer son docteur !

Lady Diana Manners, la « Madone du Miracle » et sa mère, la duchesse de Rutland, sont citées en justice par le docteur Harry-J. Schireson, spécialiste de beauté.

Lady Diana aurait négligé de régler des honoraires de 1,000 dollars pour « un relèvement facial de cinq angles » et sa mère aurait refusé de payer une somme de 1,500 dollars pour « un relèvement facial complet qui l'avait rajeunie de 40 ans ! »

Trois cents fêtes de tir !

D'après la « Gazette suisse des carabiniers », trois cents fêtes de tir auront lieu en Suisse en 1926. 16 cantons organiseront des fêtes cantonales de tir. On ne dirait pas que nous sommes « pacifistes » et membres de la Société des Nations.

## Le Dr Cérésolo à Bâle

Les jeunes radicaux bâlois — ne pas les confondre avec ceux du canton de Neuchâtel — ont eu l'heureuse idée d'inviter le Dr Cérésolo à venir exposer son point de vue sur la question brûlante du militarisme. Vendredi passé, la salle du Bernoullivueu était assez bien remplie. Le Dr Strub, rédacteur à la « National Zeitung », présida avec tact et impartialité. Louons les jeunes radicaux de leur initiative, car ils ont fait preuve de courage. Une quinzaine de jours avant les élections, faire appel à un antimilitariste notoire... fut aux yeux des « Basler Nachrichten » un blasphème et un gros impair politique !

Cérésolo nous exposa brillamment sa thèse antimilitariste. Le dialogue qu'il évoqua d'une façon si poignante entre le soldat et sa conscience fut des plus saisissants ! Le militaire, l'homme armé, qui cherche vainement à trouver une raison plausible à son existence : défense du pays, du foyer, de sa femme et de ses enfants... tout y passe... Mais sa conscience est intrinsèque : Tu ne dois pas tuer, lui répète-t-elle sans cesse ! Elle puise ses forces et sa vitalité non seulement dans le sentiment pur et simple, mais dans la sauvegarde de l'humanité. Oui, élever la conscience humaine à un niveau social où le cœur et le cerveau puissent se développer librement et tenir en échec les forces malsaines et bestiales qui sont encore au fond de l'homme.

L'éloquence et la parole imagée du conférencier furent des plus persuasives. Ses exemples et ses comparaisons furent la logique même. Nous avons beaucoup aimé la description de son champ de roses d'où émane le parfum si doux et si captivant de la Paix, du Bien-Etre social... et celle du champ des épines où la mort, la désolation, la haine démoralisent et empoisonnent la vie sociale. Pour assurer une vie féconde à ce champ de roses, s'écrie Cérésolo, notre Conseil fédéral n'a pas un centime, mais pour entretenir les épines, 77 millions paraissent quelque chose de tout à fait normal, voire même insuffisant !

Il nous fait un tableau émouvant de la guerre mondiale. Sa péroraison, d'une belle tenue philosophique, fut un appel vibrant à la raison et à la conscience humaine.

Le Dr Kramer, le candidat malheureux aux élections partielles au Conseil d'Etat de l'an dernier, essaya, non de contredire l'apôtre de l'antimilitarisme, mais de justifier la nécessité de l'armée suisse. Il le fit sans éloquence. Il sentait que sa cause n'était pas noble et l'avocat bâlois ne put sauver le coupable de tant de malheurs et de crimes. Sa réplique ne sortit pas du cadre habituel de celui qui veut justifier une attitude peu recommandable.

Plusieurs autres orateurs attaquèrent le militarisme. Le docteur passa un mauvais quart d'heure.

Cérésolo répondit à ces différentes contradictions, et sa duplique, pleine de bonté, mais aussi de fermes résolutions, fut chaleureusement applaudie.

André DORNANT.

l'heure qu'il est une disposition constitutionnelle pareille ne recevrait pas la sanction fédérale. La mesure, du reste, est inique, car à supposer même que sur cent exclus, il y en ait quatre-vingts qui le soient par leur faute il y en a peut-être vingt qui subissent l'effet d'une mesure injuste, inhumaine, que rien ne peut justifier. Ces vingt méritent évidemment que l'on s'occupe d'eux, et l'on ne peut, alors qu'ils ne sont déclarés ni indignes, ni incapables, alors qu'ils n'ont subi aucune condamnation infamante, les priver d'un droit primordial et leur enlever le plus précieux des biens que possède un homme libre.

### LA CHAUX-DE-FONDS Jubilé de La Persévérante

La musique ouvrière a célébré jeudi soir son jubilé anniversaire de 1904-1906 à 1926 par un grand concert de saison, offert aux membres honoraires et passifs. La salle du Cercle était comble bien avant l'heure. Il se produisit même une affluence soudaine, dont on eut vite l'explication. En guise de poisson d'avril, un journal avait annoncé une conférence Pierre Cérésolé à la Maison du Peuple. Des personnes se présentèrent au Cercle, et voyant qu'elles avaient été jouées, pestèrent un instant, puis s'assirent et écoutèrent, à leur tour, les productions de La Persévérante.

Mais, trêve de plaisanterie ! Après le morceau d'ouverture, on entendit avec un vif plaisir notre ami Ehrensperger, président de la musique. Son allocution, composée de nombreuses réminiscences historiques, depuis la fondation de notre vaillante « Persé », et de souvenirs des journées glorieuses de la société, refléta avec goût et bonne humeur les péripéties de ces longues années de lutttes, de volonté, de talents, mis sans compter au service de la cause socialiste. Ehrensperger termina en adressant des félicitations et des souvenirs au directeur, M. Guibelin, pour son dévouement inlassable, aux membres de la société ayant atteint les dix ans de sociétariat actif.

Après de nouvelles productions, où se reflètent les progrès si remarquables des musiciens ouvriers, la parole fut à Paul Graber, conseiller national. Dans une improvisation animée d'un bel idéal et d'une surprenante élégance de forme, Paul Graber évoque à son tour les grandes heures où la Persévérante montra qu'elle fut une animatrice, une précieuse organisation, toujours à l'avant des manifestations et de la propagande du parti. Paul Graber trouva des mots heureux pour rappeler des circonstances où la Persévérante fut tout particulièrement appréciée. Pendant la guerre, lors de l'occupation militaire, lors de la sérénade, suivie de l'assaut aux prisons. L'auditoire applaudit frénétiquement à cette évocation. Et l'orateur termine en magnifiant le haut idéal de notre musique, ses progrès heureux, sa volonté d'atteindre à toujours plus de perfection et de beauté. La fin du programme musical témoignait de cette incessante marche vers le beau. L'ouverture de Strauven, où le jeu des saxophones est si bien nuancé, l'aubade printanière, qui fut bisnée, le Retour au Pays, de Gilson, sont quelques-uns des morceaux du programme. qui ont permis aux musiciens, comme au directeur,

de prouver leurs progrès et leur maturité. Nous avons la conviction que le précieux concours que la Persévérante vient d'obtenir, en la personne qui, par ses conseils, contribuera encore à ces incessants progrès.

Une amusante comédie de Botrel, jouée par des amateurs pleins d'entrain, et un bal animé, qui se termina tard dans la nuit, mirent le point final à cette fête jubilaire si joliment réussie. Que tous ses organisateurs reçoivent ici les félicitations qu'ils méritent.

Au cours de la soirée, le président de La Persévérante a donné lecture des noms des membres qui ont 10 ans d'activité et plus. Ce sont : Ed. Muhlethaler, père, le caissier dévoué, 17 ans d'activité ; André Manera, 16 ans ; Muhlethaler Ed., fils, 14 ans ; Muhlethaler Albert, 14 ans ; Choffat Charles, 13 ans ; Durig Henri, 13 ans ; Jacot Fernand, vice-président, 13 ans ; Charles Arnoux, 12 ans ; Lods Henri, 10 ans.

Le nom du camarade Charles Arnoux, qui a 12 ans d'activité, n'avait pas été prononcé, par une omission involontaire.

Lors de la soirée, le président a fait également mention des membres ayant de 5 à 10 ans d'activité.

#### Poissons d'avril

Nous espérons que la finesse habituelle de nos aimables lectrices et lecteurs ne s'est pas laissée prendre à l'information que nous avons donnée jeudi sur la question des dancings. Il n'en n'a pas été de même de ces quelque deux cents lecteurs de l'« Impartial » qui posèrent un lapin devant la Salle communale. S'ils avaient été également abonnés à la « Sentinelle », ils eussent été quittes de courir !

#### Loterie de L'Etoile

Voici les dix premiers lots, tels qu'ils sont sortis ce matin du tirage :

Premier, 10,672 ; 2me, 17,724 ; 3me, 12,732 ; 4me, 13,832 ; 5me, 11,584 ; 6me, 1,584 ; 7me, 21,832 ; 8me, 5,284 ; 9me, 29,432 ; 10me, 5,384.

#### Tombée d'une attaque

Jeudi soir, une personne de notre ville, habitant rue Numa-Droz 77, est tombée d'une attaque, devant le numéro 2 de la rue Numa-Droz. On la transporta dans un logement voisin. La police vint ensuite chercher la malade et la conduisit chez elle, au moyen de l'ambulance. Nos bons vœux pour un prompt rétablissement.

#### Un attroupement

Hier, on pouvait voir, à la rue de la Balance, un groupe de promeneurs attroupés devant un magasin de chaussures, d'où sortait une forte fumée. On croyait à un incendie, mais il ne s'agissait, en réalité, que d'un retour de fumée.

#### Service postal du lundi de Pâques

Ouverture des guichets : le matin de 7 h. 30 à 12 h. 15, bureau principal et succursales ; l'après-midi, ceux du bureau principal sont seuls ouverts. Service de distribution : le matin deux tournées des lettres et une tournée des paquets, mandats, remboursements et recouvrements.

Levée des boîtes aux lettres accessoires : le matin comme d'habitude, l'après-midi une levée de toutes les boîtes.

#### Les promenades du Vendredi-Saint

Merveilleuse journée de Vendredi-Saint, hier ! Dès le matin, les promeneurs s'en furent dans toutes les directions : Les trains se rendant à Besançon étaient bondés. Une personne appartenant aux milieux bancaires nous affirmait que la semaine passée, rien que sur la place de La Chaux-de-Fonds, il se vendit plus d'un million de francs français.

Les promeneurs qui voulurent jouir des premières journées printanières dans le Bas furent très nombreux aussi. De véritables processions ont défilé dans des sentiers fleuris, égayés par un soleil presque estival. Les personnes qui restèrent aux environs de La Chaux-de-Fonds furent bien partagées aussi. Les jolis crocus lilas, blancs, rosés, faisaient des prés tout neufs. Parfois, quelques aloettes lançaient dans le ciel bleu leur chant d'allégresse. Le spectacle de cette belle nature fut certainement un réconfort pour plusieurs.

Si la température devient très chaude pendant la journée, les nuits et les matins sont encore frais ; ce matin, à 7 h. et demie, le thermomètre marquait 4°, ce qui est, du reste, la température la plus basse enregistrée dans toutes les villes suisses.

#### En chargeant du bois

A Sagne-Eglise, M. Alois Jenny, voiturier, procédait au chargement d'un billon de seize mètres de long quand, tout à coup, la plante glissa et seerra violemment M. Jenny contre la roue du char. M. le Dr Borel, mandé d'urgence, ordonna le transfert du malheureux à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Une opération a été jugée nécessaire. Elle a bien réussi et M. Jenny va, ce matin, aussi bien que possible. Son rétablissement ira très rapidement.

#### Communiqués

C'est samedi et dimanche, à 20 h. et quart, que vous pouvez entendre « L'Arlésienne », jouée par la Théâtrale de la Maison du Peuple, à la Grande Salle communale, avec chœurs et costumes. Retenez vos places, car il en reste peu, au Cercle ouvrier, à la Librairie Coopérative, et pour les galeries numérotées, au magasin de cigares Edwin Muller.

Les Misérables. — La dernière partie de cette œuvre puissante est certes la plus impressionnante des trois. Chacun des personnages du grand drame de Victor Hugo y trouve sa destinée, et le spectateur quitte la salle avec le sentiment d'avoir vu quelque chose de beau et de profond. Il a vécu la vie des personnages de l'admirable roman.

Représentations tous les soirs jusqu'à jeudi. Matinées dimanche et lundi.

L'émule incontestable de Jackie Coogan au Théâtre. — Pour la première fois hier soir, nous avons admiré Baby Peggy, dans un grand rôle. Bien qu'agée de 4 ans à peine, cette enfant est une grande artiste, au talent tout de spontanéité, de charme et d'humour. Le film qu'elle interprète est un vrai chef-d'œuvre, qui fait la joie des grands et des petits, et qui fera courir tout Chaux-de-Fonds. Au même programme : Pola Nery, dans son sensationnel numéro : Les 20 tableaux lumineux des Folies-Bergères de Paris.

Représentations au Théâtre, samedi, dimanche, lundi, en matinée et soirée. Les enfants sont admis aux matinées.

L'Ange des Ténèbres à l'Apollo. — Si vous aimez les beaux romans d'amour, allez voir à l'Apollo L'Ange des Ténèbres. C'est une belle histoire, peu compliquée, mais si pleine de sentiment... Ce film, dont le monde entier a reconnu la réelle beauté, évoque un des mille drames domestiques causés par la guerre. Au même programme : une heure de folle gaité, avec Zigoto gagne le Grand Prix.

Représentations tous les soirs à 8 h. 30 jusqu'à jeudi. Matinées dimanche et lundi.

« La Glu ». — Ainsi que nous l'annonçons dans notre numéro de jeudi, Mlle Claire Olivier, la grande artiste du Théâtre Sarah-Bernhardt et sa compagnie joueront sur la scène de notre Théâtre, la célèbre comédie de Jean Richepin, « La Glu ».

Cette représentation de grand gala aura lieu jeudi prochain 8 avril. La location s'ouvrira mardi pour les Amis du Théâtre et mercredi pour le public.

Hôtel de la Poste. — Chaque jour, grand concert par les célèbres virtuoses accordéonistes Jeanneret et Rossi. Programme de choix.

### EXTRAITS DE LA Feuille officielle suisse du commerce

#### Bureau de La Chaux-de-Fonds

— Mario Zapella, Joseph Zapella et Gentil Zapella, ont constitué à La Chaux-de-Fonds, sous la raison sociale Mario Zapella et Frères, une société en nom collectif ayant commencé le 2 mars 1926. Primeurs, fruits et légumes, gros et détail, à l'enseigne « Au Méridional ». Magasin : rue Léopold-Robert 55 ; bureaux : rue du Collège 8. Cette société a repris l'actif et le passif de la raison « Mario Zapella » radiée ce jour.

— Banque Fédérale (Société anonyme), avec siège à Zurich et plusieurs succursales en Suisse, dont une à La Chaux-de-Fonds. Dans sa séance du 5 mars 1926, le Conseil d'administration a conféré la signature collective par procuration à Henri Grimmelmann, originaire de Zurich, y domicilié, inspecteur de banque.

— La maison d'horlogerie Didisheim-Goldschmidt Fils et Cie, Fabrique Juvenia (Didisheim-Goldschmidt Sons et Co, Juvenia Mfg.), société en nom collectif à La Chaux-de-Fonds, donne procuration à Philippe-Jacques Didisheim, à La Chaux-de-Fonds.

#### Bureau de Moutier

— Sous la dénomination Société de construction, il est fondé, avec siège à Moutier, une société coopérative ayant pour but de parer à la pénurie des logements à Moutier par l'acquisition de terrains, la construction et la vente de maisons confortables aux prix les plus réduits. Au besoin, la société pourra s'intéresser à d'autres entreprises similaires. Les sociétaires sont totalement exclus de toute responsabilité personnelle. La société est valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature collective à deux du président, du vice-président et du secrétaire-caissier. Joseph Pétermann, président ; Jules Rein, vice-président ; Jules Kenel, tous trois à Moutier.

— Charles Bouchat et Albert Bouchat, les deux de Sorvilier, y demeurant, ont constitué à Sorvilier, sous la raison sociale Bouchat frères, une société en nom collectif, commencée le 1er janvier 1926. Terminage de la petite pièce ancre.

#### Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Cercle ouvrier. — Commission de surveillance, groupe 3, ce soir à 19 heures ; groupe 1, dimanche à 19 heures, Salle communale.

## CINÉMA DE LA PAIX Saint-Imier

**Samedi et Lundi à 8 h.**

Un gros succès de la saison :

# L'Héritage

sensational  
de Patrick O'Day

Grand roman d'aventures  
en 8 actes  
d'après la pièce „Little Old New-York“  
avec  
**Marion Davies**

## Locataire sans Enfants

Comique final en 2 actes

Sous peu : **MARCCO** dans  
**Le Dompteur de la Mort**  
et  
**Occupe-toi d'Amélie**

## RESTAURANT DE LA MAISON DU PEUPLE

### MENUS

|  |  |  |
|--|--|--|
| Souper de samedi 3 avril<br>à fr. 3.—<br><br>Potage à l'oignon<br>Mayonnaise de poissons<br>ou œufs Niçoise<br>Rôti de porc garni<br>Spaghetti Napolitaine<br>Dessert<br><br><b>Tripes</b> | Dîner de dimanche 4 avril<br>à fr. 3.50<br><br>Consommé Tapioca<br>Sandré de Rivière à la<br>Rachel<br>Dindons grand'mère<br>Pommes purée<br>Salade<br>Glace nougat<br><br>Même menu à fr. 3.—, Noix de veau<br>au lieu de dindons | Souper de dimanche 4 avril<br>à fr. 3.—<br><br>Oxtail Soup Clear<br>Œufs brouillés à la Turque<br>Roastbeef garni<br>Pois gourmand<br>Dessert 2738<br><br>Autres menus, à fr. 2.30 |
|--|--|--|

**Lundi 5 avril : Excellents menus spéciaux  
Au Cercle : Buffet froid, plats chauds**

Messieurs  
pour Pâques  
demandez

une Cravate  
une Ceinture  
une Canne

AU  
Panier Fleuri

Chevelure magnifique et abondante par le **Sang de Bouleau**  
Réussit où tout autre produit a échoué. Plusieurs milliers d'attestations et commandes supplémentaires. Le grand flacon fr. 3.75. Shampoing au sang de bouleau, le meilleur, 30 ct. Crème de sang de bouleau, pour cuir chevelu sec, fr. 3.— et fr. 5.— le pot. Fin savon de toilette à l'arnica, fr. 1.20. Se trouve dans beaucoup de pharmacies, drogueries, parfumeries, mag. de coiffeurs, ou à la Centrale des Herbes des Alpes au St-Gothard, Faldö. JH60300 9922

### SERTISSEUSES

pour platines, barrettes et coqs  
seraient engagées

à l'atelier de sertissages H. Méroz, Madretsch. P1817U 2649

### MODE

Réparations et Transformations  
Chapeaux neufs  
P.H.-MATTHEY, 11 (2<sup>e</sup> étage)

### Restaurant PRÊTRE

On boit bon  
On mange bien

Tél. 22.46 6122 Tél. 22.46

### La Bicyclette JUNOD

élégante, solide, légère,  
bon marché, est la machine du connaisseur. 2127

**Francis JUNOD & Fils**  
Rue du Commerce 93

## Société Coopérative St-Imier et Environs

# Bois de Chauffage

Quartelage foyard, vert, le stère  
**Fr. 27.—**

Rondins foyard, vert, le stère  
**Fr. 20.—**

Franco domicile Paiement comptant  
Prochainement entrée en vigueur des **Prix d'été**  
pour tous combustibles 2671

## COOPÉRATIVES RÉUNIES

**Lundi 5 avril  
après-midi**

# nos magasins seront fermés

2748

**Le futur juge fédéral**

**Devons-nous nous abstenir ?**

Toute la presse confédérée mène grand train autour du siège laissé vacant au Tribunal fédéral par M. Ostertag. Radicaux soleurois et bâlois, conservateurs fribourgeois, romanches, zurichois se ruent à la curée. Tous réclament le siège au nom de la justice représentative.

Nous n'avons rien dit jusqu'à présent. Qu'il nous soit permis de rechercher s'il ne s'agirait pas au parti socialiste, en toute justice, de réclamer sa part équitable.

Le parti radical a 14 sièges à Montbenon. Cette représentation correspond largement à la force numérique de ce parti. Le parti conservateur-catholique, qui y dispose de 6 sièges, a vu sa députation au Conseil national tomber de 44 à 42 sièges. C'est le moment qu'il choisit pour exiger un nouveau siège. Le parti socialiste, qui ne dispose que de 2 sièges à la Haute Cour fédérale, a passé au contraire de 43 à 49 sièges à Berne, et nous espérons bien que cette ascension ne fera que progresser à l'avenir. Il nous semble que c'est, dès lors, faire preuve d'une modestie excessive que de nous croiser les bras et de contempler en spectateurs indifférents les efforts des autres partis pour renforcer leur représentation au Tribunal fédéral.

Nous relevons à ce sujet que même le Secrétaire central du Parti radical suisse a souligné dernièrement la situation plus que déficiente qui nous était faite. Nous écrivons donc ces lignes forts de notre bon droit, et nous attirons sérieusement l'attention de nos représentants à Berne sur la question de justice qui se pose et sur l'importance qu'il y aurait pour le parti socialiste à réclamer à Lausanne la part qui lui est due en stricte justice. Ce n'est pas le moment, après la belle victoire du 25 octobre, de nous croiser les bras. Nos adversaires mieux inspirés ne nous en garderaient pas la moindre reconnaissance. Qu'il suffise de souligner l'attitude de la presse bourgeoise et catholique en particulier dans le cas de notre ami Cérésolo. Elle n'a pas assez de mots pour flétrir notre vaillant camarade. Allons-nous répondre à ce défi en abandonnant de gâté de cœur un droit que nul ne peut nous contester ? Nous sommes arrivés à un point où l'abstention serait non seulement maladroite, mais incontestablement coupable.

Que ceux à qui il appartient d'agir agissent !

**Mademoiselle Restitute a 103 ans**

**Elle s'est fait couper les cheveux**

Aux-le-Château est un agréable chef-lieu de canton du Pas-de-Calais, placé au flanc d'un coteau boisé que traverse l'Authie, petite rivière poissonneuse aux eaux claires et vives. L'air est pur et sain. Et ceci justifie sans doute le vieux dicton du pays :

*Vivre à Auxi  
C'est longue vie.*

C'est à Auxi que demeure Mlle Augustine-Restitute Touzet, née à Beaucourt (Somme), le 6 janvier 1823, donc âgée aujourd'hui de 103 ans et 2 mois. Un reporter a eu la curiosité d'aller voir la centenaire. « Je l'ai trouvée chez elle, dit-il, les cartes en main, occupée à faire une partie de « pandour » (jeu du pays).

C'est une petite vieille accorte, très accueillante, et une hôtesse empressée auprès de ses visiteurs. On ne saurait certes pas, au premier examen, juger de son grand âge. La figure ni les mains ne sont décharnées ; les yeux, très enfoncés dans leurs orbites, sont encore très expressifs ; la peau est tannée par les ans, mais un peu de carmin colore encore les pommettes ; on dirait une de ces pommes du Pas-de-Calais — précisément — qu'on conserve pendant l'hiver, et qui, bien que flétries, gardent encore un peu des bonnes couleurs dont le soleil les para pendant le dernier été. Mlle Touzet est le type parfait des bonnes vieilles paysannes du Marquenterre.

Comme je la félicitais de sa santé, elle me répondit :

— Je me porte de mieux en mieux, pourtant, ajouta-t-elle, dans ma jeunesse, j'étais bien chétive, on disait de moi : « C'est un oiseau pour le chat ». Il y a quatre-vingts ans, j'ai été très malade, et le docteur m'avait condamnée. Je n'avais alors que bien peu de temps à vivre...

— Vous suivez sans doute un régime sévère, mademoiselle ?

— Non, je mange de tout, de la viande, des légumes, crus ou cuits, beaucoup d'œufs ; en général, des choses légères et faciles à digérer. Il y a pourtant un plat dont je suis gourmande.

— Lequel, mademoiselle ?

— C'est l'omelette au lard.

C'est un plat connu et apprécié dans tout le Pas-de-Calais et je dois avouer qu'à Auxi-le-Château on le prépare avec beaucoup d'art.

Soudain, coupant court à mon respectueux interrogatoire, Mlle Touzet me propose de me chanter une chanson. Ce n'est certes rien de moderne, pas un air de danse à la mode, c'est une sorte de tyrolienne.

La voix est frêle, les ans lui ont enlevé un peu de son assurance, mais en l'écoutant, j'ai l'impression que la bonne vieille garde de sa longue vie un souvenir sans rancœur.

Comme je me dispose à prendre congé, Mlle Restitute se lève et encore alerte court à une armoire chercher des verres et une bouteille de liqueur du pays, pour célébrer, en hôtesse consciente de ses devoirs, la venue de « Monsieur de la Gazette », comme elle dit en son parler naïf.

Tandis qu'elle se hausse un peu pour atteindre la bouteille, j'aperçois sous le bonnet qu'elle porte, sa nuque rasée.

— Comment, lui dis-je surpris, vous vous êtes fait couper les cheveux ?

Elle se retourne vivement. C'est à son tour d'être étonnée :

— Dame ! ouf. Faut ben être de son temps... »

**ETRANGER**

**FAITS DIVERS**

Dans la commune de Agerola, près de Castellamare di Stabia (Naples), pendant que le pyrotechnicien Vittorio Criscuolo préparait avec deux ouvriers des bombes de papier pour les fêtes de Pâques, une de ces bombes explosa, provoquant la déflagration des autres. La maison s'est effondrée, ensevelissant M. Criscuolo et ses deux ouvriers, dont l'un a été tué. Le propriétaire et l'autre ouvrier ont été grièvement blessés.

— On mande de Leipzig à la « B.-Z. de midi » : Pendant un violent orage de printemps, un tourbillon de vent a causé d'énormes dégâts aux environs de la petite ville de Rosswein. La localité de Böhrigen a particulièrement souffert. Un toit d'une surface de 50 mètres carrés a été soulevé, ployé et projeté contre un talus de chemin de fer éloigné de la maison de 150 mètres environ. Dans un bois de bouleaux, 40 arbres, parmi lesquels certains mesuraient plus de 15 mètres de haut, ont été déracinés. On ne signale pas de victimes.

— A Stralsund, mercredi soir, une automobile est entrée dans une foule de personnes qui sortaient d'une conférence. Deux hommes et trois femmes furent grièvement blessés. Une femme a succombé peu après son arrivée à l'hôpital. La responsabilité de l'accident incombe au chauffeur du taxi qui avait cédé le volant à un négociant. Le négociant et le chauffeur qui, paraît-il, étaient en état d'ivresse, ont été arrêtés.

— Le gouvernement hongrois a autorisé l'exportation du bois rond (bois de construction, de mines, de chantiers, etc.).

— Une violente tempête qui a duré presque deux heures s'est abattue sur la région de Pistoia (Florence). Les dégâts causés par le vent sont importants. Des cheminées furent abattues et des toits arrachés. La circulation a dû être interrompue. On ne signale pas de victimes.

**NOUVELLES SUISSES**

**Charpentiers**

Une assemblée de protestation convoquée jeudi après-midi à la Fraumunsterplatz par le Cartel des syndicats de Zurich et la Fédération des ouvriers sur bois et de la construction, à laquelle prirent la parole M. Reichmann, secrétaire de la dite fédération et M. Conrad Wyss, secrétaire du Cartel des syndicats, a approuvé une résolution flétrissant gravement l'attitude de la police lors des rencontres qui se sont produites lundi et mardi entre elle et les menuisiers grévistes et demandant que les membres de la police soient rendus responsables. Les manifestants se sont dispersés sans incident.

**Un facteur sous le train**

A Wädenswil, jeudi matin, deux facteurs étaient occupés au déchargement des paquets d'un train de Coire. Cette opération durant plus longtemps que d'habitude, les employés n'eurent pas le temps de traverser la voie avec leur charrette. Un train de marchandises arrivant en gare heurta le petit véhicule et un des facteurs, Oscar Schlatter, 53 ans, roula sous les roues du train et fut tué sur le coup. La voiturette a été complètement démolie. L'autre facteur, qui se trouvait encore sur la charrette au moment de l'accident, put, au dernier moment, sauter à terre.

**UN SINISTRE AU SENTIER**

**Cinq maisons incendiées**

On annonce du Sentier : Un incendie, dont la cause n'est pas encore déterminée, a détruit jeudi matin, vers 5 heures, « En Haut du Sentier », un pâté de maisons ; sur sept maisons attenantes, cinq sont en cendres.

Le feu a éclaté dans la remise de M. Henri Raymond, située au nord du groupe des maisons et comprenant une grange et une écurie. Une bise violente soufflait, qui activa le feu et qui le propagea avec une extrême rapidité. Toutes les maisons étaient fort anciennes et offraient un facile aliment. La sixième, plus élevée, avec un fort mur mitoyen, arrêta le feu et permit aux pompiers de le circonscire. Mais l'eau a fait beaucoup de mal.

C'est grâce à une prompt intervention des pompiers que l'on n'a pas à déplorer de plus graves dommages. Grâce à elle, le bétail et une partie du mobilier ont pu être sauvés. Les pompes du Sentier, de L'Orient, du Brassus, du Solliat, du Lieu, étaient accourues. On parle de 150 à 160,000 fr. de dégâts ; ce chiffre paraît exagéré, étant donné l'état des immeubles et leur construction ; ils étaient assurés. Les six ménages délogés trouveront difficilement un nouveau logement dans la région.

Les bâtiments détruits étaient habités par leurs propriétaires, Mme veuve Raymond et fils, bouchers ; MM. Albert et Robert Piquet, et Louis Golay, avec deux locataires, M. Charles Golay, horloger, et M. Henri Perotti, cordonnier.

**Le major escroc**

Le commerçant Allidi, de Lugano, contre lequel un mandat d'arrêt avait été lancé pour escroqueries au préjudice de commerçants italiens et suisses, s'est constitué prisonnier vendredi matin à 8 heures.

**Depuis la connaissance de ce paquet**

je n'emploie plus que le café de figues Sykos et n'exige toujours que le petit paquet jaune, car nous en sommes extrêmement contents. Nous nous en séparions difficilement. M<sup>me</sup> V. à G. 153

**SYKOS**

P2000n 2005

**NAGO** Prix en mag. : Sykos, café de figues 0.50, Virgo 1.40 **OLTEN**

**Les accidents**

A Berne, jeudi, un bambin de 3 ans, fils de M. Karl Vogt, fonctionnaire au service des automobiles de la Confédération, a été renversé par une automobile et tué sur le coup.

— A Bischofszell, un fromager de 66 ans, Albert Bär, ayant glissé sur un escalier humide, a fait une chute, s'est fracturé le crâne et a succombé à ses blessures.

— A Aadorf, Mme Pauline Imhof-Büchi, âgée de 54 ans, voulant retenir son cheval qui s'était emballé, tomba et reçut un coup de pied dans le ventre. Elle fut transportée à l'hôpital, où elle a succombé.

— Vendredi après-midi, à 17 h. 15, une automobile occupée par M. Turler, avocat à Berne, a renversé à la descente du village de Marly, près de Fribourg, l'enfant Georges Jenny, âgé de 1 an, fils de M. Jenny, boucher à Marly. M. Meyer, médecin à Fribourg, lui prodigua les premiers soins et constata une fracture du crâne. L'enfant fut transporté à l'hôpital cantonal de Fribourg. Le commandant de gendarmerie, M. Bocard, s'est rendu sur les lieux pour ouvrir une enquête. M. Turler, avocat à Berne, s'est mis à la disposition des autorités pour tous renseignements. (Resp.)

**JURA BERNOIS**

**Le succès des Longines**

Le concours de chronomètres de Genève a donné en 1925 les résultats suivants :

**Pièces isolées**

Concours A : 53 chronomètres de poche. Premier prix : 846 points, Patek, Philippe et Cie ; 798, Patek, Philippe et Cie.

Deuxièmes prix : 774, Patek, Philippe et Cie ; 767, Vacheron et Constantin ; 761, Patek, Philippe et Cie ; 759, Fabr. des montres Niton ; 755, Vacheron et Constantin ; 750, Vacheron et Constantin ; 3 troisièmes prix de 738 à 722 points ; 26 mentions honorables de 716 à 601 points.

Concours B : 61 chronomètres de bord. Premier prix : 839, Longines ; 834, Longines ; 833, Patek, Philippe et Cie ; 833, Vacheron et Constantin ; 816, Patek, Philippe et Cie ; 809, Longines.

Deuxièmes prix : 799, Longines ; 794, Patek, Philippe et Cie ; 789, 789, 783, Patek, Philippe et Cie ; 770, Longines ; 766, Patek, Philippe et Cie ; 11 troisièmes prix de 762 à 727 points ; 24 mentions honorables de 722 à 611 points.

**Concours de séries**

Concours A. — Fabricants : 1 premier prix, moyenne 783,4 points, Patek, Philippe et Cie ; 1 2me prix, moyenne 741,4 points, Vacheron et Constantin ; 1 mention honorable, 673,6 points, Fabr. des montres Niton. — Régleurs : 1 premier prix, moyenne 746,6 points, Wehrli ; 2 2mes prix, moyenne 741,4 points, Olivier, et 739,6 points, Modoux.

Concours B. — Fabricants : 2 premiers prix, moyenne 810,2 points, Longines, et 804,2 points, Patek, Philippe et Cie. — Régleurs : 1 premier prix, moyenne 810,2 points, Perret ; 2 deuxièmes prix, moyenne, 778,6 points, Modoux, et 761,0 points, Wehrli ; 1 troisième prix, moyenne 729,6 points, Gaulay-Audemars.

**Prix spéciaux**

Prix de l'écart moyen diurne. — Concours A : au No 40 : + 0 s. 11, Patek, Philippe et Cie. — Concours B : au No 155 : + 0 s. 11, Longines.

Prix de la marche moyenne. — Concours A : au No 139 : + 0 s. 27, Vacheron et Constantin. — Concours B : au No 147 : + 0 s. 02, Patek, Philippe et Cie.

**Brevet d'instituteur primaire**

Les examens finaux pour l'obtention du diplôme d'instituteur et d'institutrice primaires viennent de se terminer, les premiers à Porrentruy, les seconds à Delémont.

Voici les noms des treize élèves diplômés : Baillif Louis, Seloncourt ; Dellenbach Eric, Cortèbert ; Farron Marcel, Tavannes ; Feignoux Henri, Sornetan ; Fleury Edouard, Villars-sur-Fontenais ; Leschot Charles, Renan ; Liechti Henri, Malleray ; Morel Lucien, St-Imier ; Nussbaumer Joseph, Alle ; Nussbaumer Albert, Delémont ; Petignat Joseph, Courgenay ; Riard René, Reconvilier ; Schaller Paul, Rebeuvelier.

Les six jeunes filles diplômées à Delémont sont : Milles Bechler Marguerite, Moutier ; Béguelin Renée, Tramelan-dessous ; Schneider Yvonne, Reconvilier ; Surdez Michelle, Les Bois ; Taillard Hélène, Muriaux ; Vauchlaire Madeleine, St-Imier.

**BIENNE**

Gymnastique. — Certaines oppositions ayant été faites en ce qui concerne la date du 30 mai, éventuellement 6 juin, pour l'organisation de la III<sup>me</sup> fête suisse ouvrière de lutte de l'arrondissement 3, le comité d'organisation réuni d'urgence mardi soir est revenu sur sa première décision et en a fixé définitivement la date au 20, éventuellement 27 juin 1926. La carte de fête comprenant diner, collation, insignes et entrées, a été fixée au prix modeste de 5 francs, ce qui ne manquera pas d'encourager de nombreux lutteurs à venir se mesurer à cette joute sportive prolétaire. Le terme pour les inscriptions est fixé au 30 mai 1926. Elles doivent être adressées au camarade Walter Werner, à Mâche, président du comité des lutteurs. L'organisation de la fête incombe à la section de Bienne-Ville des gymnastes ouvriers et au Club des lutteurs de Bienne.

**NEUVEVILLE**

Assemblée municipale. — Les membres du parti se feront un devoir d'assister à l'assemblée municipale convoquée pour le mercredi 7 avril, à 20 h., salle du Musée.

Cartes de légitimation. — Les citoyens aptes à voter en matière communale, ayant séjourné 3 mois dans notre Commune, et qui n'auraient pas reçu leur carte de légitimation, peuvent la réclamer au secrétariat municipal. J. G.

**CANTON DE NEUCHÂTEL**

**Résumé du compte de l'Etat pour 1925**

|   |                   |
|---|-------------------|
| Le déficit prévu par le budget s'élevait à  | fr. 1,553,027.11  |
| La réduction de 5 % sur les traitements devait produire une économie approximative de | 280,000.—         |
| L'excédent des dépenses aurait dû suivre les prévisions, être de                      | fr. 1,273,027.11  |
| Les dépenses réelles s'étant élevées à  | fr. 15,336,200.26 |
| et les recettes à   | 14,352,947.43     |
| le déficit prévu se trouve réduit à   | 983,252.83        |
| les comptes présentent sur les prévisions une mieux-value de                          | fr. 289,774.28    |
| soit : excédent des recettes sur les prévisions                                       | fr. 148,940.77    |
| réduction des dépenses sur les crédits  | 140,833.51        |
| Mieux-value comme ci-dessus   | fr. 289,774.28    |
| Dépenses inscrites au budget  | fr. 15,757,033.77 |
| moins diminution résultant de la réduction des traitements                            | 280,000.—         |
| Dépenses nettes prévues   | fr. 15,477,033.77 |
| Dépenses en moins   | 140,833.51        |
| Dépenses effectives de l'année  | fr. 15,336,200.26 |
| Recettes prévues au budget  | fr. 14,204,006.66 |
| Recettes en plus  | 148,940.77        |
| Total des recettes  | 14,352,947.43     |
| Déficit de l'exercice   | fr. 983,252.83    |

Au Comptoir de Neuchâtel. — Le service de l'électricité de la ville de Neuchâtel exposera au comptoir, pour la première fois en Suisse, le procédé de découpage sous l'eau. Cette invention moderne, exposée au public pour la première fois à l'exposition de Grenoble, attirera aussi bien l'attention des spécialistes que celle du public en général.

Un scaphandrier de Zurich, muni d'un chalumeau spécial, plongera dans une cuve et découpera, dans l'eau, un rail de chemin de fer. Il y aura deux séances par jour.

Notons en outre que le service de l'électricité exposera dans son stand des nouveautés : soudeuse à arc électrique, fours pour chauffer les métaux, machines à laver le linge, etc.



Cercle Ouvrier. — A seule fin de prendre un moment de récréation, nous rappelons le concert suivi de danse que donnera l'excellent orchestre Moderna de notre ville, ce soir, samedi, dès 20 heures. Les membres du Cercle ainsi que leurs familles ne regretteront nullement leur soirée. Qu'on se le dise et qu'on vienne nombreux.

U. S. S. (Paris)—Gloria I. — Pour rappel, cet après-midi, à 14 h. 30, au Terrain des Sports, la rencontre entre U. S. S. et Gloria I.

Une mauvaise communication qui nous a été transmise nous a fait dire que les visiteurs arrivaient vendredi soir. Joueurs et officiels sont arrivés ce matin.

Liste des objets trouvés et non-réclamés en mars 1926. — Un linge de cuisine ; une écharpe ; une boîte contenant fournitures d'horlogerie ; un crayon métal ; un couteau ; un plumier ; un peigne ; un bonnet ; un paquet contenant 6 chapeaux usagés ; un chapeau de dame ; une chaîne à char ; une paire de savates ; un collier ; un porte-monnaie ; une brassière ; une pelle d'enfant ; un nécessaire de poche ; deux paires de gants ; cinq gants dépareillés ; un paquet d'habits usagés.

**1/2 minute d'attention par semaine à la Ligue**

La guérison de la tuberculose Est aussi une résurrection A laquelle il faut tendre fort. Donnez-nous votre sympathie Et un peu de votre argent, Sans quoi nulle guerre, même bonne, N'est possible.

**Il nous faut des adhérents et de l'argent.**

**COURBE DE CROISSANCE DE NOËLLE G.**

NEE le 25 DEC. 1924

1 jour 1 mois 3 mois 5 mois

nourrie des premiers jours au Lait en poudre Guigoz

FABRIQUE SUISSE DES PRODUITS AU LACTÉ COURCOLE (GRUYÈRE)

**Publications T. Combe pour les étrennes de Pâques**  
En vente à la Librairie et à l'Imprimerie coopératives  
à 50 centimes

**Gossine.**  
L'Aventure de Pierre Benoit.  
**Recettes et Conseils.**  
Louise.

**La Bague à 3 chats.**  
**Aiguilles et Ciseaux.**  
100 Honnêtes Recettes.  
**Le Caniche noir.**

à Fr. 1.—

**Petite Etoile.**  
Heureux malgré tout.

**Dans l'Ombre.**  
Notre Gad.

Les deux volumes **Tim Boum** et **Tata Boum** et **Tim Boum grand garçon** sont en outre en vente dans tous les magasins d'épicerie des **Coopératives Réunies**.  
Le premier à Fr. 1.—, le second, à Fr. 1.25. 2377

**ÉCOLES SECONDAIRE CLASSIQUE ET SUPÉRIEURE de NEUCHÂTEL**

Ouverture de l'année scolaire 1926-1927  
le **lundi 19 avril**

**Conditions d'admission à l'École secondaire et au Collège classique :**

Sont admis de droit sans examen :  
a) à l'École secondaire, les élèves promus de VI<sup>me</sup> en VII<sup>me</sup> année de l'école primaire de la Ville de Neuchâtel, aux conditions prévues par le Règlement ;  
b) au Collège classique, les élèves (garçons) promus régulièrement de IV<sup>me</sup> en V<sup>me</sup> année de l'école primaire de la Ville de Neuchâtel.

Doivent subir des examens d'admission :  
a) les élèves venus de l'école primaire d'une autre localité du canton (en fournissant une déclaration attestant qu'ils sont promus soit de VI<sup>me</sup> soit de IV<sup>me</sup> primaire) ;  
b) les élèves venus d'un autre canton ou de l'étranger ;  
c) les élèves sortant de l'enseignement privé.

(Voir le nouveau Règlement d'admission du 12 février 1925.)

**Inscriptions :**

Pour le **Collège classique** : **lundi 19 avril**, à 8 h., à la salle circulaire du Collège latin.

Pour l'**École secondaire des Garçons** : **lundi 19 avril**, à 10 h., à la salle circulaire du Collège latin.

Pour l'**École secondaire de Jeunes filles** : **lundi 19 avril**, à 14 h., au Nouveau collège des Terreaux (Grand Auditorium). Les élèves promues de l'école primaire de la ville de Neuchâtel sont dispensées de se présenter ce jour-là.

Pour l'**École supérieure de Jeunes filles** : **lundi 19 avril**, à 16 h., au Nouveau collège des Terreaux (Grand Auditorium).

Pour les **Classes spéciales de français** : **lundi 19 avril**, à 17 h., au Nouveau collège des Terreaux (Grand Auditorium).

**Examens d'admission :**

Les examens d'admission se feront **lundi 19 avril** et **mardi 20 avril**.

Les leçons commenceront dans toutes les classes autres que la 1<sup>re</sup> latine et les 1<sup>res</sup> secondaires (garçons et filles) :

**mardi 20 avril**, à 8 heures

Pour la 1<sup>re</sup> latine et les 1<sup>res</sup> secondaires (garçons et filles), les leçons commenceront **mercredi 21 avril**, à 8 h.

Pour renseignements et programmes, s'adresser à la Direction des Ecoles secondaires (Bureau au collège latin. Téléph. 6.37.)

2090

Le Directeur : **Louis BAUMANN.**

**Ville de Neuchâtel**

**Ecoles Primaires et Infantines**

Inscriptions pour l'année scolaire 1926-1927  
**Lundi 19 avril**

Les inscriptions et les examens d'admission pour l'année scolaire 1926-1927 auront lieu le **lundi 19 avril**, de 10 h. à midi et de 14 à 16 h., dans chacun des collèges de la Promenade, des Parcs, des Sablons, du Vauseyon, de la Maladière et de Serrières. Les parents pourront ainsi faire inscrire leurs enfants dans le collège le plus voisin de leur domicile. Toutefois un certain nombre de classes ayant été supprimées, les élèves habitant les quartiers situés à la limite des circonscriptions scolaires devront être répartis dans les collèges suivant les places disponibles.

L'acte de naissance ou le livret de famille et le certificat de vaccination sont exigés.

Les enfants âgés de 6 ans ou qui atteindront 6 ans avant le 31 juillet prochain sont en âge de scolarité obligatoire (Classe enfantine).

Aucun enfant ne pourra être inscrit s'il n'a pas atteint l'âge de scolarité obligatoire, soit 6 ans avant le 31 juillet prochain.

On peut faire inscrire dès maintenant des enfants pour l'École nouvelle de M<sup>lle</sup> Besserdet, classe enfantine.

Inscriptions et renseignements : tous les jours jusqu'au 31 mars, de 11 h. à 12 h., au collège des Terreaux (annexe), salle n° 8.

N. B. — L'écolage des élèves externes qui ne sont pas au bénéfice des dispositions de l'article 46 de la Loi sur l'Enseignement primaire est de fr. 50.— par an. 2113

**Rentrée des classes :**

**Mardi 20 avril, à 8 heures**

Direction des Ecoles Primaires et Infantines.

**Apollo Neuchâtel**  
Programme du 2 au 8 avril  
Dimanche, Matinée perm<sup>te</sup> dès 14 1/2 h.  
Aux amateurs de beaux films français !  
**Ame d'Artiste**  
En 7 actes

Nos abonnés sont priés de communiquer tout changement de domicile.



**COMPTOIR DE NEUCHÂTEL**

DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

DU 8 AU 16 AVRIL 1926

COMPTOIR de NEUCHÂTEL

TEA-ROOM, CONCERTS RESTAURANT

OF420N 2445

ATTRACTIONS DIVERSES

**Comptoir de Neuchâtel**

Les fiancés et tous ceux qu'intéresse la question de l'**AMEUBLEMENT MODERNE** sont particulièrement invités à visiter, au 1<sup>er</sup> étage, le **STAND N° 15**

Ils y trouveront une chambre à coucher, une salle à manger et un salon de haute élégance et d'une grande beauté, exposés par 2723

**Skrabal & Vægeli**  
Fabrique de meubles, PESEUX

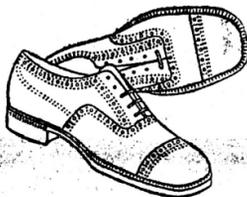
**Café Bel-Air**

LE PLAN S. Neuchâtel

Belle salle pour sociétés, banquets, noces, clubs. Quillier couvert, chauffable. Grande terrasse avec vue incomparable. Tél. 2.56. Se recom<sup>de</sup>, **J. Kaufmann.**

**E. Gruber**

NEUCHÂTEL  
14 b, Rue du Seyon, 14 b  
Tissus, Toilerie, Lingerie, Mercerie, Tabliers, Broderie, Jaquettes de laine, Bas, Bretelles. Sous-vêtements. Laine et coton. Timbres-Escompte N. et J.



**RICHELIEUX** box noir, jolie forme, semelles cousues, article solide  
Série . . Nos 40 à 46

**22.<sup>50</sup>**

La qualité, le bon chaussant et les prix avantageux font de nos chaussures un produit apprécié



**BOTTINES** lacets, forme élégante, très habillée, en box noir, « Bally »

**27.<sup>50</sup>**

5 % timbres du S. E. N. J.

2706



**DEMANDEZ AU BUREAU DE „LA SENTINELLE“**

LA CHAUX-DE-FONDS  
103, Rue du Parc, 103

Téléphone 87 - Chèques postaux IV b 313

**Le Plat de Lentilles**

de W. Rauschenbusch. Trad. de l'anglais par S. Godet  
Prix c. remb. ch. post.  
2.40 2.65 2.55

**Socialisme Solidariste**

de Charles Naine, conseiller national  
Prix c. remb. ch. post.  
2.— 2.25 2.15

**LA COMPENSATION des horloges et des montres**

par le Dr Ch.-Ed. Guillaume  
Prix c. remb. ch. post.  
2.25 2.50 2.40

**La situation tragique du riche**

de Walther Rauschenbusch  
Prix c. remb. ch. post.  
2.85 3.10 3.—

**IMPRIMERIE DES COOPÉRATIVES RÉUNIES**

ENTREPREND TOUT

**Travail de Reliure**

TRAVAIL EXTRA-SOIGNÉ

— PRIX AVANTAGEUX —

Le plus grand atelier de reliure de la région et le mieux outillé

Tous les travaux d'impression aux meilleures conditions

**Cartes de visite**

Choix incomparable. — Prix les plus bas

**MEUBLES DE CUISINE et LINOLÉUMS**

Adressez-vous toujours chez 2735

**EUG. BAUMANN, Colombier**

Une carte suffit Une carte suffit

**Mise au concours**

Par suite de démission du titulaire, la place de **Desservant du Cercle Ouvrier, Yverdon**

est mise au concours. Entrée en service : 15 mai 1926. Les intéressés peuvent demander le cahier des charges au président, **M. Eugène Leuba**, rue de l'Industrie 7, Yverdon, auquel les soumissions devront être remises jusqu'au 9 avril 1926, à 19 h., et porter sur l'enveloppe la suscription : **Gérance du Cercle Ouvrier.** 2527

**TRUITES de l'Areuse à toute heure**  
**Hôtel du Lion d'Or, BOUDRY**

**LE BON POTAGER**

Guérison complète du

**GOITRE et des GLANDES**

par notre friction antigoitreuse **Le Strumasan**. Seul remède efficace et garanti inoffensif. — Nombres attestations. — Flacon fr. 5.— ; 1/2 flacon fr. 3.—. Prompte expédition par la **Pharmacie du Jura, Bienne.** 2732



2255 s'achète chez  
**Brunschwyler & Cie**  
La Chaux-de-Fonds  
Serre 33 Tél. 22.24  
Grand choix dans tous les prix.

**DISQUES**

Envois importants sont arrivés chez 2513

**Wüschel-Benquerel**  
Léopold-Robert 22

**DAMES**

**Quelle famille ?**

désire faire un échange avec ma fille pour aider au ménage et si possible fréquenter l'école ; âge 15 ans. Bonne nourriture et vie de famille. Entrée après Pâques. — S'adresser à M<sup>me</sup> Lenz, **Grenchen (Soleure).** 2645

trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au **Dara-Export, Case Rive 430, Genève.** 2166

**PANATROPE ?**

Rayon spécial de Haute Mode

**Costumes et Manteaux mi-saison**  
MODÈLES EXCLUSIFS

**Costume** covercoat, jaquette entièrement doublée, robe longues manches, la robe et jaquette **79.—**

**Costume** belle gabardine ou mouliné, longue jaquette doublée soie, robe longues manches, la robe et jaquette **99.—**

**Costume** belle popeline ou reps, longue jaquette doublée soie, robe longues manches, la robe et jaquette **140.—**

**Costumes** trois pièces, soit jupe, jaquette et blouse, en belle gabardine ou tissus anglais, à fr. 59.—, 49.— **39.—**

**Grand choix de Manteaux mi-saison**

Voyez mon très élégant **Manteau** mouliné, haute mode. **39.50**

**Manteau** ottoman, soie noire, satin fantaisie. **69.—**

**Chics Manteaux** gabardine, toutes teintes **29.50**

Grand choix de Robes modèles haute couture

**Madame Marguerite WEILL**

Léopold-Robert 26 - LA CHAUX-DE-FONDS  
2<sup>me</sup> étage — Téléphone 1175 2634

Le magasin sera ouvert le **Lundi de Pâques 5 avril**

## Protégeons les animaux

### Printemps

Dans le soleil délicat, précurseur du printemps, les branches d'arbres noires encore paraissent moins lugubres, moins froides qu'aux jours d'hiver, alors que les flocons les assiégent et que le vent les tourmente. Elles n'ont plus ce geste d'imploration à l'adresse d'un implacable bourreau, mais dessinent un fin réseau où déjà se devine la vie accumulée et prête à jaillir. Mon regard souvent erre parmi ces courbes, pour suivre le vol des oiseaux. Avec des cris brefs, ils sautillent de branche en branche, se posent, se balancent, repartent d'un petit coup d'aile, d'un bond, musant dans la tiédeur de l'air voilé d'une légère brume bleutée.

Mais aujourd'hui un fait nouveau s'est produit. Parmi les pépiements habituels, soudain, s'est imposée une fragile chanson. Brève, arrêtée subitement, reprise, toujours plus sûrement elle a surpassé l'orchestre de la gent ailée, l'a enveloppée, l'a submergé tant et si bien que je n'ai plus entendu qu'elle. Le pinson chantait ! C'était le printemps annoncé.

Quelques notes roulées dans un minuscule gosier ! Et toute la grisante saison s'évoque aussitôt. Un faible chant d'oiseau, et le sourire naît aux lèvres des hommes. C'est le printemps. C'est la saison des amours, la tendre époque, la fraîcheur, le renouvellement, l'oubli des jours mauvais, le moment des projets. C'est tout, dans un instant fugace.

Bientôt, dans les arbres d'où l'annonce est venue, se prépareront de grandes choses. Je verrai voler, avec un bec un brin, les oiseaux affairés. Leur vol plus rapide passera et repassera devant mes yeux, mais je ne pourrai les suivre jusqu'au but de leur course. Mille et mille fois par jour ils s'enfonceront au plus profond de la ramure, et seuls, des appels me diront leur joie.

Les nids se construiront ! Avec amour le peuple ailé assujettira les pailles, les brindilles, tout le matériel utilisable pour les futurs berceaux. Et l'œuvre de patience s'arrondira, se capottera, se fera douce, tendre infiniment, pour recevoir les œufs précieux, pour abriter la couvée espérée.

Le pinson a donné le signal aujourd'hui. En l'écoutant siffler son bonheur, j'ai songé à tous les risques courus par les nids frères. Périls dont les moindres ne sont pas ceux venus des hommes, ou plutôt des « petits d'hommes ». C'est pourquoi à tous les ravisseurs d'œufs, à tous les destructeurs d'abris soigneusement, amoureusement bâtis, je veux conter la légende d'Amr, fondateur du Caire, créateur de la mosquée d'Amrou de la même ville. Comme le général du calife Omar avait planté sa tente entre la forteresse de Memphis et le Nil, deux colombes firent leur nid dans ses plis. Au moment de marcher sur Alexandrie, Amrou, pour ne point déloger les oiseaux, ordonna que la tente restât en place. Au retour, les Musulmans victorieux s'établirent autour de cette tente et là, peu à peu, s'édifia Fostat, actuellement Le Caire.

L'exemple du général Amr-emb-el-As empêchera-t-il, cette année, les gestes destructeurs ? Je veux l'espérer en écoutant le pinson chanter le printemps et tous ses espoirs.

Hélène HUGUENIN.

## Je recommande à toute ménagère

le produit Virgo comme un des cafés les plus sains, car nous en sommes très contents et ne désirons plus d'autre boisson.

Mme B., à G. 63

# VIRGO

NAGO Prix en magasin : Virgo 1.40 Sykos, café de figues 0.50 OLTEN

## Avis à nos correspondants

Nous avisons nos correspondants qu'il est préférable pour eux, lorsqu'ils ont des courriers pressants à nous faire parvenir, de ne pas les adresser à Charles Naine personnellement, car ce dernier est souvent absent du journal.

LA REDACTION.

## Le coin du joueur d'échecs

(Toute correspondance concernant cette rubrique est à adresser au Club d'Echecs Case postale 10288, à La Chaux-de-Fonds)

**Solution de l'étude n° 4 :** 1. Tf8, Rg1 ; 2. Tg8, Rh1 ; 3. Fg7, Rg1 ; 4. Fe5, déc., Rh1 ; 5. Fxh2, Rxh2 ; 6. Rf3, Rh1 ; 7. Th8, h3-h2 (si 7... Rh2, 8. Rf2) ; 8. Ta8 suivi de Ta1 mat. Gagne également : 6. Rf2.

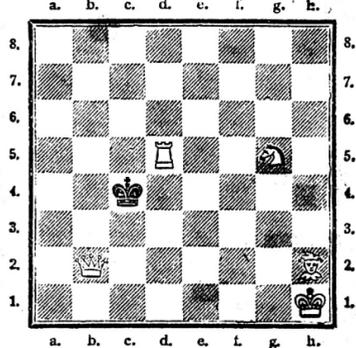
**Solutions justes du problème n° 7 (suite) :** Paul Bachmann, Fleurier ; Charles Vogel, Cormondèche ; G. Liechti, La Chaux-de-Fonds.

Les noms des solutionnistes de l'étude n° 4 seront publiés vendredi prochain.

### Problème N° 8

A. d'Orville

NOIRS



BLANCS

Mat en deux coups

Prière d'adresser les solutions à Case postale 10288, Chaux-de-Fonds.

Nous apprenons que le 20 mars, M. W. Rivier a donné à Lausanne une séance de 21 parties simultanées avec le joli résultat de + 17, = 2, = 2. Gagnants : MM. V. Ryan et R. Dentan ; nulles : J. Schmid et E. Herrmann.



### LUTTE

#### Fête romande de lutte

L'assemblée des gymnastes-lutteurs de la Suisse romande ayant confié à la Société fédérale de gymnastique « Ancienne Section », de notre ville, le soin d'organiser la 34<sup>me</sup> Fête romande de lutte, celle-ci a été fixée au dimanche 29 août, avec renvoi éventuel au 5 septembre, et se déroulera au Parc des Sports.

Le comité d'organisation s'est constitué sous la présidence d'honneur de M. Emile Geiser et se compose comme suit :

Président : MM. Charles Mayer, Daniel-Jean-Richard 21.

Vice-présidents : Henri Monnier, Chasseron 47 ; Fritz Jutzeler, Ronde 6.

Secrétaire : Ferdinand Bieler, Industrie 3. Assesseur : Léon Biéri, Crêt 18.

Les présidents des diverses commissions sont : MM. Vital Schurch, finances, Nord 191 ; Louis Jeanneret-Wespy, police, Crêt 18 ; Charles Laubscher, subsistances, Léopold-Robert 17-b ; Paul-Ernest Jacot, logements et réception, Numa-Droz 57 ; Edouard Berger, emplacement, Jaquet-Droz 60 ; Albert Calame-Beck, presse, Numa-Droz 89.

Tout sera mis en œuvre pour recevoir dignement les gymnastes-lutteurs de la Suisse romande qui voudront bien honorer de leur présence la 34<sup>me</sup> manifestation de leur association.

## Pour protéger le teint

Pour assurer la santé de la peau, essentielle à la beauté du teint, il importe avant tout de faciliter le fonctionnement normal des pores en les débarrassant des déchets épidermiques qui les obstruent. Le Savon Cadum se recommande par ses qualités hygiéniques et détersives pour l'emploi quotidien de la toilette. Sa mousse abondante et crémeuse, en pénétrant profondément dans les pores, les dégage de toutes impuretés, assainit la peau et embellit le teint. Prix : 70 cts.

## Fête du 1<sup>er</sup> Mai 1926

Nous adressons aux camarades disposés à parler dans les manifestations du 1<sup>er</sup> mai un appel les invitant à se mettre à disposition du Secrétariat du Parti socialiste suisse (pour la Suisse romande : E.-Paul Graber, Neuchâtel, Maison du Peuple).

Nous invitons tous les camarades auxquels nous pourrions faire appel, à réserver la journée du 1<sup>er</sup> mai et à n'accepter aucun engagement pour ce jour-là. Nous les rendons attentifs aux gros inconvénients qui surgissent chaque année du fait que certains camarades se mettent d'accord avec les sections sans que nous ayons eu le temps d'intervenir et souvent sans que nous ayons été tenus au courant. Si des camarades reçoivent, contrairement à nos instructions, des demandes directes de sections, nous les prions de nous les transmettre avec leur propre désir. Nous tiendrons le plus possible compte de ces demandes de sections comme des désirs des orateurs.

Nous prions les camarades disposés à parler au cours d'une manifestation du 1<sup>er</sup> mai de nous communiquer leur adresse exacte.

Secrétariat du Parti socialiste suisse (Neuchâtel, Maison du Peuple).

## Politique zurichoise

Pour les élections de renouvellement du Grand Conseil zurichois qui auront lieu le 18 avril, d'après la proportionnelle, dans les 17 arrondissements électoraux, avec un total de 220 sièges, il résulte de données de l'Agence télégraphique suisse que 1020 candidats de 8 partis sont portés sur les listes dont 219 cumulés, à savoir : Parti des paysans 103 (cumulés 22) ; chrétiens-sociaux 154 (15) ; démocrates 147 (30) ; parti populaire évangélique 153 (20) ; radicaux (y compris le parti des arts et métiers de l'arrondissement d'Uster) 154 (20) ; communistes 130 (57) ; socialistes 174 (44) ; républicains (dans la ville de Zurich) 5 (3). Dans plusieurs arrondissements électoraux, deux ou plusieurs partis bourgeois ont présenté des listes communes. Dans le Grand Conseil actuel, lequel compte 257 sièges, les partis sont représentés de la façon suivante : Parti des paysans 64 ; chrétiens-sociaux 11 ; démocrates 32 ; parti évangélique 9 ; radicaux 51 ; Grütliens 5 ; communistes 10 ; socialistes 75.

Au cours de la dernière séance du Conseil municipal de Zurich, les socialistes et les communistes ont interpellé sur les incidents qui ont marqué la grève des charpentiers. Les interpellants reprochent à la police d'avoir arrêté sans raison des postes de grève. Ils disent que de forts détachements de police ont pénétré dans les réunions de grévistes, auraient arrêté des participants à la réunion et les auraient maintenus à la caserne pendant plusieurs heures sans raison. Comme il s'agit d'une violation grave du droit de réunion et de grève, les interpellants demandent à la municipalité si elle est disposée à suspendre de leurs fonctions les policiers responsables. Le Conseil décide par 52 voix contre 46 des partis bourgeois de tenir une séance extraordinaire la semaine prochaine pour discuter ces interpellations.

M. Häberlin, radical, développe une proposition invitant la municipalité à examiner de quelle façon on pourrait venir en aide aux communes suburbaines lourdement chargées. Les socialistes et les communistes demandent de rejeter cette proposition et assurent qu'il ne s'agit que d'une manœuvre radicale pour entraver la fusion des communes de l'agglomération zurichoise. Le Conseil rejette la proposition par 52 voix contre 37.

Enfin, le Conseil municipal vote une subvention à la fondation de l'Ecole professionnelle suisse des cafetiers et une subvention annuelle de 1,000 fr. Il approuve une convention avec l'Etat au sujet de la cession de deux terrains de construction pour une somme de 1 1/2 million de francs. Le canton veut utiliser ces terrains pour l'agrandissement de ses bâtiments administratifs.

Nos lecteurs de Neuchâtel, de Locle et de St-Imier sont rendus attentifs aux annonces les concernant paraissant dans le présent numéro.

## Tribune libre

(La rédaction décline toute responsabilité pour les articles parus sous cette rubrique.)

### Encore la loi sur les liquidations

Nous avons reçu la lettre suivante :

J'ai lu déjà plusieurs articles concernant cette loi, et je remarque que probablement très peu de personnes savent ce dont il est question dans l'article 10 de cette loi, dont voici le texte :

« Est qualifiée liquidation, toute opération par laquelle, à un titre quelconque, un industriel ou un commerçant cherche à accélérer l'écoulement normal de tout ou partie de ses marchandises en recourant, à cet effet, soit à une réduction du prix ordinaire de ces marchandises, soit à des indications tendant à faire croire à une vente particulièrement avantageuse, indications telles que liquidation, occasion, vente au rabais, vente à tout prix, vente à jours ou semaines de bon marché, vente sensationnelle, vente de bienfaisance, vente réclame, etc. »

Vous voyez que par cet article, il est impossible d'offrir à la population du canton de Neuchâtel une occasion ou des marchandises à des prix bon marché, c'est-à-dire de lui annoncer qu'on lui offre par la voie des journaux ou autre publicité des articles exceptionnellement avantageux, car on peut être poursuivi légalement en justice, vu qu'il est dit dans cet article : « Si un commerçant cherche à accélérer l'écoulement normal de tout ou partie de ses marchandises, en recourant à cet effet à une réduction du prix ordinaire de ces marchandises, il se trouve en contradiction avec la loi. »

Je ne puis comprendre qu'une loi soit faite aussi peu dans l'intérêt du commerce en général, et il est risible d'entendre les juges dire que : « cette loi a été faite à la demande des commerçants ». Voyons, quels commerçants peuvent donc avoir proposé une loi pareille ? Sûrement des commerçants qui ne le sont pas, sans cela ils n'auraient pas muselé le commerce d'une telle manière.

L'article 10 de cette loi dit à la fin : « vente réclame, etc. ». Pour la locution « etc. », inadmissible dans une loi étudiée, à peu près 50 % des commerçants du canton de Neuchâtel ont été cités devant le Tribunal, vu qu'ils ont employé des mots quelconques : grande baisse, offre bon marché, prix exceptionnellement bon marché, prix sensationnels, prix très bas, et pour beaucoup d'autres locutions encore.

Il est très intéressant de constater que la plupart du temps ceux qui ont proposé cette loi aussi stupide, essaient de faire pression sur les Préfétures afin que plainte soit déposée contre les autres négociants en faisant valoir cette loi, et le plus intéressant c'est que même le président des détaillants de Neuchâtel a été puni, sauf erreur, pour avoir placé dans la vitrine les mots : « à débarrasser ».

Chacun peut donc constater que cette loi, si nécessaire aux yeux d'une demi-douzaine d'hommes, est tellement déficiente et mal rédigée qu'il est urgent qu'elle soit révisée, car en lisant ce que les journaux de nos voisins de Lausanne, Genève, Berne, etc., offrent avec leurs propositions d'occasions, de soldes et beaucoup d'autres expressions illicites dans le canton de Neuchâtel, est compréhensible qu'en fin de compte, la population du canton de Neuchâtel préfère acheter ailleurs et même outre-Jura ce que le négociant de la place ne peut plus licitement lui annoncer avoir en vente, même les articles les plus avantageux dont la population ne demanderait pas mieux que de profiter.

Il est dans l'intérêt de la population en général que le commerce soit de nouveau libre. Dans toute la Suisse, le commerce est réellement libre, excepté dans la République et Canton de Neuchâtel, où il est bridé par une loi ridicule aux yeux même des juristes. De là à chercher un des cas du marasme actuel, il n'y a qu'un pas à faire !

Un commerçant.

Réd. — Nous ajoutons que si des commerçants partagent une opinion différente, nos colonnes leur seront également ouvertes.

IMPRIMERIE COOPERATIVE, La Chx-de-Fds



## Un aliment précieux

Dès les temps bibliques, le lait et le miel étaient considérés comme la richesse de la terre ; ils donnaient force et santé.

Aujourd'hui encore, ces précieux aliments sont utilisés avec succès pour la fabrication d'une spécialité remarquable, le

# CHOCMEL KOHLER

qui allie la force et la douceur.

**Confitures**  
**Mercurie**  
1833 P. 238 Y  
184 SUCCURSALES

**MEUBLES**

Pour fr. 245.— à vendre un superbe divan moquette laine avec tapis et fauteuil assortis.

Pour fr. 845.— une superbe chambre à manger tout bois dur composée d'un magnifique buffet de service 5 portes, moderne, 1 table à allonges et 6 chaises.

Pour fr. 995.— une superbe chambre à coucher composée d'un grand lit de milieu, 1 grande armoire à glace biseautée, 3 portes, démontable, 1 superbe lavabo avec grande glace biseautée, marbre monté, 1 table de nuit avec marbre.

**Fiancés, profitez!** Tous ces meubles sont garantis sur facture.

**Attention!** Ne pas confondre avec les meubles ordinaires quelquefois offerts, nos chambres sont terminées sur place dans des conditions de bienfaisance parfaites.

Magasin d'ameublements, C. Beyerle fils, Industrie 1, La Chaux-de-Fonds. 2666



**„Miele“**  
est la meilleure  
**Machine à laver**  
Demandez prospectus gratuits à

**J. Schmid**  
Ferronnerie 2508  
**Bienne** Rue du Collège

**VINS et SPIRITUEUX**  
**GEORGES HERTIG**  
Tél. 16.46 La Chaux-de-Fonds

**Henri Schöttli**  
tailleur  
Hôtel-de-Ville 15  
se recommande pour tout ce qui concerne son métier

**BON**  
pour l'envoi gratuit d'un exemplaire du livre *L'Hygiène Intime*. (Découper ce bon et l'envoyer accompagné de fr. 0.20 en timbres-poste, pour les frais, à l'Institut Hygie S.A. N° 22, à Genève.) 1017

# Nous disparaîtrons

mais au préalable, nous devons écouler la totalité de notre stock, évalué avant la liquidation générale

## fr. 200,000.--

Pas de soldes! Pas de marchandises défraîchies, ni démodées! Rien que de la nouveauté, assortie dans toutes les tailles. Ne commettez pas la faute d'attendre la fin de notre

## Liquidation générale

Vous ne retrouverez plus occasion plus favorable pour renouveler votre garde-robe

# GOLDSCHMIDT

## le magasin qui doit disparaître

ENTRÉE LIBRE

68, rue Léopold-Robert, 68 - LA CHAUX-DE-FONDS

**Costumes Pardessus**  
Coupe moderne. - Draperie nouveauté

- fr. 21.-
- fr. 27.-
- fr. 31.-
- fr. 37.-
- fr. 41.-
- fr. 47.-



bon marché et quand même sain et de bon goût  
**Tobler Cacao**  
en paquets plombés 1/5 de livre 25 ct.

**Le soulier élégant et de qualité s'achète au magasin SODER-VON ARX**  
Place Neuve 2  
Voyez spécialement nos devantures N° 2 et 4



**AVIS**  
CABINET DENTAIRE  
**C. HUTTER**  
TECHNICIEN-DENTISTE  
est transféré  
**45, Rue de la Serre, 45**  
derrière la Banque Fédérale 70

## Apprentie couturière

On désire placer de suite, entièrement, comme apprentie couturière, une jeune fille parlant allemand et ayant fait sa première communion.  
Adresser offres et conditions au Bureau de l'Assistance communale, La Chaux-de-Fonds. 2656



Achetez l'Almanach socialiste

FAITES L'ACQUISITION D'UN  
**Potager „ECHO“**  
Vous donnerez la préférence à l'article de qualité 2622  
**Weissbrodt Frères**  
Progrès 84-88 - Tél. 1798  
Beau choix de POTAGERS A GAZ

**Pompes funèbres V° JEAN LÉVI**  
F. MAITRE-LÉVI, succ. 2140  
Rue du Collège 16 Téléphone 16.25, jour et nuit  
Grand choix de CERCUEILS pour inhumations et incinérations  
**Corbillard automobile**  
Se charge de toutes démarches et formalités  
Maison de confiance

### FEUILLETON DE LA SENTINELLE

## La Peur de vivre

par **HENRY BORDEAUX**

(Suite)

Isabelle s'exprimait avec animation et s'agitait sur sa chaise, se tournant de droite et de gauche, comme si elle appelait tous les convives à contempler le spectacle de sa colère. Instinctivement, à la phrase malheureuse de Clément Dulaurens, elle avait regardé Alice et vu le sang se retirer de son visage comme si la vie l'abandonnait, et cette pâleur mortelle s'étendait jusqu'aux mains prises d'un tremblement nerveux, à peine distinctes de la nappe blanche. Aussitôt elle avait détourné l'attention sur elle-même avec des mots hâtifs.

Clément fit un geste léger.  
— Que voulez-vous? Il est mort. Je l'admire comme vous, mais il est mort.  
Il répétait sans délicatesse ce mot qui devrait être banni des salles à manger.  
— Oh! mon Dieu! taisez-vous, murmurait Mme Orlandi qui venait de s'apercevoir avec effroi qu'on était treize à table, en retrouvant sa comptabilité dans l'espoir de se tromper.  
Solennelle, Mlle de Songeon proclama:  
— Que Dieu ait son âme!  
— Il est décédé en France? interrogea M. Du-

laurens. Car la mission est rentrée depuis un mois ou deux.

M. d'Ambelard, indifférent, savourait une truffe qu'il avait réservée sur son assiette pour en garder le goût, et M. de Lavernay plongeait son regard dans le corsage d'Isabelle qui se penchait en avant. Ces dames compatissaient à l'infortune.

M. de Marthenay posa son verre qu'il vidait fréquemment:

— J'ai rencontré le commandant il y a vingt jours à peine. Il débarquait à la gare. Je me suis avancé vers lui. Mais il n'a pas eu l'air de me reconnaître.

— C'est qu'il n'y tenait pas, probablement, ne put s'empêcher de dire Isabelle.

Elle détestait le mari d'Alice qui lui faisait une cour assidue lorsqu'il avait perdu au jeu et que les cartes ne l'absorbaient plus. Pour écarter toute allusion, elle ajouta:

— Sans doute il dédaigne les officiers démisionnaires.

M. de Marthenay avait quitté l'armée l'année précédente.

— Il « dédaignait », reprit Clément avec cruauté.

Car il n'entendait pas qu'on lui volât son mort. Et quand il eut reconquis l'attention, il donna quelques détails:

— Mon beau-frère ne se trompe pas. Le commandant Guibert est venu en Savoie le mois dernier. Il a passé deux jours avec sa mère et sa sœur au Maupas, et il est retourné à sa garnison, à Timmimoun, au sud de l'Algérie.

— A l'entrée du Touat, compléta l'ex-lieutenant de dragons qui, devenu civil, se prenait par accès d'un beau zèle pour les questions militaires. Mais le général Lervières a dépassé Timmimoun

aujourd'hui: les Berabers et les Douï-Menia auraient donc attaqué ses derrières?

Insolamment le jeune Dulaurens mit son monocle pour considérer Marthenay:

— Armand, je ne vous reconnais plus. Seriez-vous devenu stratège?

Après un nouveau regard sur le visage exsangue de son amie, Isabelle intervint encore:

— Je ne comprends pas. Il rentrait à peine de cette traversée du Sahara qui a duré dix-huit mois ou deux ans, je ne sais plus. Après ces missions, on obtient d'habitude de longs congés. Il ne s'est donc pas reposé? Il est reparti tout de suite en expédition? Car, s'il est mort, c'est à la bataille.

Relevant le sourcil, Clément laissa tomber son carreau de verre:

— Quand on est un héros, ce n'est pas à demi. Lui-même a réclamé son poste à cause du danger.

M. de Lavernay se penchant vers sa voisine, lui glissa à l'oreille:

— J'aime quand vous vous animez. Votre jeu se colore, et vos yeux flamboient.

Cependant, il ne regardait ni sa joue, ni ses yeux. Préoccupée, la jeune femme lui coupa sèchement la parole avec cette verdeur que le mariage n'avait point diminuée:

— Taisez-vous, vieux marcheur!

Alice avait pris son bouquet d'orchidées et en le respirant cachait à demi sa pâleur. Isabelle donna enfin libre cours à l'inquiétude qui depuis un instant la torturait:

— Et le capitaine Berlier? Il revenait lui aussi du Sahara. Il appartenait au même régiment de tirailleurs que le commandant Guibert. L'avait-il accompagné encore à Timmimoun?

Clément Dulaurens devina-t-il au timbre de sa voix son anxiété? Trop souvent il avait pâti des

sarcasmes de la jeune femme qui n'épargnait personne, pour ne pas goûter un plaisir cruel à la tourmenter un peu:

— Au fait, c'est vrai, Jean Berlier devait être aussi à Timmimoun.

— Mais, enfin, que savez-vous exactement? réclama Isabelle, impérieuse et violente.

— Dis-nous ce que tu as appris, ajouta Mme Dulaurens qui, débordée par cette conversation, renonçait à opérer une diversion et se décidait à subir l'incident.

— Voilà, voilà! Tandis qu'on réparait mon automobile à Cognin, je suis entré au Café National. Il n'y avait dans la salle que le maire, l'instituteur et trois ou quatre conseillers municipaux. Ils prirent en me voyant un air mystérieux. «Tiens, leur dis-je, vous tenez séance. — Nous causons, fit le maire». Nous en restâmes à cet échange de vues.

— Après! Après!

— C'est tout, en ce qui me concerne. Je sors, j'envoie mon chauffeur boire un verre à son tour, et l'engage à demander ce qui se passe. Il est très lié avec l'instituteur. Ils sont tous les deux anarchistes.

— Anarchistes! répéta Mme de Songeon suffoquée.

— Mais oui. Tout le monde l'est, aujourd'hui. Affaire de mode. Mon chauffeur revient. «Je sais, me dit-il. Ils ont reçu une dépêche du ministre rapport au décès en Afrique du commandant Guibert. — Vous êtes sûr? — Sûr. Il a été tué par des sauvages en défendant une ville qui s'appelle Timou. — Timmimoun? — C'est ça. Alors, vous comprenez, il faut apprendre la nouvelle aux parents. Ils sont ennuyés. Ils ont envoyé le garde champêtre.»

(A suivre.)

# Cercle Ouvrier - Le Locle

Samedi 3 avril 1926

## Concert et Danse

Dimanche 4 avril 1926, dès 8 h. du soir

# Grand Concert de famille

par l'excellent ORCHESTRE „MODERNA“

2743 Le Comité.

## CONFÉRENCE PUBLIQUE

# Jésus-Christ Notre Pâques

Dimanche le 4 avril, à 8 h. du soir

## Salle de Conférences

37, Rue du Temple-Allemand

Tout le monde est cordialement invité. — L'entrée est libre est gratuite. 2742



Ville du Locle  
SERVICE DES  
BALAYURES

Le public est avisé que le service fonctionnera dans toute la ville les samedi 3 avril et mardi 6 avril. 2710  
Direction des Travaux Publics.

## JEAN RAMSTEIN

TECHNICIEN-DENTISTE  
LE LOCLE 2717

# absent

jusqu'au 15 avril

## Chaussures MICHEL

Jeanne SAUSER L. ROBERT 41  
Téléphone 18.94 Premier étage

## NOUVEAUTÉS de la SAISON

Qualité Elégance  
2662 Chaussant parfait

Exclusivité de la vente

## HOTEL DE LA POSTE

CHAQUE JOUR

# Grands Concerts

par les célèbres virtuoses-accordéonistes  
**JEANNERET & ROSSI**

2725 Se recommande, G. FERRIN.

Allez voir les 2225

## Gramophones

Parc 79, 3<sup>me</sup> à dr.



## A vendre

à Cheyres, canton de Fribourg, au bord du lac, à 3 minutes d'une gare, une

# propriété

comprenant maison d'habitation composée de trois chambres, cuisine, cave avec galetas, grange et écurie, ainsi que le jardin attenant, 125 perches de vigne, 41 perches en plantage, 170 perches en pré, 370 perches en bois. Prix très modéré. — S'adresser à M. Oscar Hoyet, Hôtel de la Grappe à CHEYRES. 2739

## Restaurant

des  
**GRANDES - CROSETTES**

Dimanche 4 avril  
dès 14 h. et dès 20 h.

# Soirées Familiales

Bonne musique 2736  
Bonnes consommations  
Se recommande, le tenancier.

Trouvé une chienne courante, 3 couleurs. — La réclamer au Collège des Roulets, contre frais d'insertion. 2679

Le plus grand choix  
**SACS DE DAMES**  
AU  
**Panier Fleuri**

2517

La marque préférée des chocolatiers de dessert.



Ouvriers, faites vos achats chez les négociants qui favorisent votre journal

## MAISON DU PEUPLE - Grande Salle du Cercle Ouvrier

### VARIÉTÉS

Samedi soir - Dimanche après-midi et soir

**Fauvette B'**  
Diseuse réaliste dans son répertoire

**Tami's**  
Comique fantaisiste

**Les Bert-Will's** Duetistes réalistes et comiques 2728

**LES POTAGERS** à bois à gaz combinés  
fr. 126 fr. 142 net fr. 204  
économiques et pratiques, s'achètent chez

## M. & G. NUSSLÉ - La Chaux-de-Fonds

Nos modèles exclusifs :

„EBEHA“ à bois

émaill blanc, garnitures nickelées, bouillotte nickelée, barre nickelée, plaque polie, 3 trous et four,

fr. 225.- 2733

„EBEHA“ combiné

même exécution très soignée, mais avec 3 trous à bois et 2 trous à gaz,

fr. 340.-

5% S. E. N. J.

## Crématoire S. A. - La Chaux-de-Fonds

Messieurs les actionnaires sont convoqués en

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ordinaire

pour Lundi 12 avril 1926, à 20 h. préc. à l'Hôtel-de-Ville, à La Chaux-de-Fonds Salle du Tribunal

#### ORDRE DU JOUR :

- Rapport du Conseil d'administration sur la gestion en 1925.
  - Rapport des contrôleurs.
  - Approbation de la gestion et des comptes.
  - Nomination du Comité d'administration. 2737
  - Nomination des contrôleurs. P21510C
  - Divers. P21510C
- Le bilan, le compte des profits et pertes et le rapport de la Commission de vérification sont à la disposition des actionnaires dès le 1<sup>er</sup> avril prochain, à la Banque Cantonale Neuchâteloise, succursale de La Chaux-de-Fonds.



Jl fume du **Cornetto**

de là sa mine contente.

Cornetto, le tabac doux et plein de goût. Manufacture de tabacs Wiedmer Fils S.A. e Wasen VE, Suisse 8110

## Pour Pâques

Un beau

# DISQUE

Voilà le cadeau qui fera plaisir  
4000 en stock dep. fr. 4.50 chez 2651

**Reinert**  
50, Léop.-Robert, 50

## Pour les fêtes de Pâques

### A LA CORBEILLE DE ROSES

Paul ADAM-BECK

Place Neuve 6 - Téléphone 1617

Jolies corbeilles fleuries - Gerbes de fêtes et de deuil. - Couronnes - Palmes. - Fleurs coupées de première fraîcheur. - Grand choix de plantes vertes et fleuries. - Travail soigné et de toute confiance

2670

## Coopératives Réunies

# Tous Combustibles

# Bois très sec

LIVRAISONS CONSCIENCIEUSES ET RAPIDES

Téléphone 4.71 1022

## Recommandation

J'ai l'avantage d'aviser mes amis et connaissances et le public en général, que j'ai repris l'exploitation de la

## Brasserie du Siècle au Locle

Par un service prompt et soigné, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

**Ernest OSWALD**  
(Ex-concierge de la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds) 2330

## MODES - Marcelle Brandt

Beau-Site 5 - SAINT-IMIER 2643

Exposition de superbes

# Modèles de Paris

DERNIÈRES CRÉATIONS

Réparations Transformations

Achetez la machine « Helvetia »  
Seule marque suisse!



Petits paiements mensuels

Demandez nouveaux prix réduits avec catalogue gratuit N° 68

Fabr. suisse machine à coudre S. A. P146Lz Lucerne 9451

## Porteurs

Enfants de 10 à 14 ans sont demandés pour le portage du journal à la rue du Doubs. Entrée immédiate. — S'adresser au bureau de La Sentinelle.

Grande baisse. Façon de pantalons d'enfants depuis fr. 2.50. Façon de pantalons d'hommes depuis fr. 6.-. — M<sup>me</sup> Lemrich-Beck, Fleurs 20, 3<sup>me</sup> étage. 6837

A vendre un réchaud à gaz 3 feux avec table en fer. — S'adresser Fabrique Inca, Paix 87. 2626

A vendre un vélo dame, on achèterait un lit complet. — S'adresser à M. F. Huguenin, rue du Doubs 139. 2638

Piano. A vendre un beau piano d'étude. Prix modique. — S'adresser le matin ou à 1 h. après-midi rue de la Charrière 66, au 3<sup>me</sup> étage. 2664

Polissages de roues seraient entrepris par M<sup>me</sup> Marthe Brandt, rue Winkelried 85. 2606

Divans modernes à vendre; bas prix. — S'adress. Nord 1, R. Savoie. 2654

Chambre meublée à louer, à personne honnête. — S'adresser Grenier 43, 2<sup>me</sup> étage à gauche. 2655

Berceau d'enfant, en bois, avec matelas, et petite cage d'oiseaux, sont à vendre. — S'adresser Sorbiers 23, au 3<sup>me</sup> étage à gauche. 2727

Vélo pour homme, à vendre, «Standart» en parfait état. Equipage complet. — S'adr. W. Dellenbach, Charrière 42. 2734

## Chars à ridelles

1<sup>re</sup> qualité, bas prix, 2462 au Berceau d'Or, Ronde 11

## Renseignements utiles

Pharmacie d'office: 4 avril, Pâques: Vuagneux.  
Pharmacie Coopérative: 2 avril, Pâques: Officine N° 4, Paix 72, ouverte jusqu'à midi.



Numa-Droz 6 4.90  
F.-Courvoisier 56

## Etat civil de Neuchâtel

**Naissances.** — 24. Raymond-Germaine, à Ernest Mühlematter, boulanger, et à Irma-Germaine née Jecker. — Marianne-Josette, à Robert Indermühle, à Berne, et à Sophie-Marguerite née Matile. — 25. André-Louis-Antoine, à Cyprien-Louis Pauchard, au Landeron, et à Rosa-Aloïsa née Horber. — Lilliane-Germaine, à Edouard Morel, manœuvre, et à Cécile-Germaine née Jacot. — 26. Roger-Joseph, à Roger-Joseph-Ernest Bapelli, à Pesoux, et à Alice née Barret. — 28. Anne-Marie, à Arthur-Emanuel Perriard, à Pesoux, et à Alice-Bertha née Monney. — Simone, à Fernand-François Ray, à Cornaux, et à Olga née Jurd. — Mariette-Jacqueline, à Hans-Arthur Kunz, comptable, et à Marie-Mathilde née Lanfranchi. — 29. Anne-Marguerite-Ida, à Paul-Joseph Scholler, horloger, et à Ida-Amélie née Methiez.

**Décès.** — 24. Emma-Olga née Lebet, épouse de Louis Joly, à Noiraigue, née le 14 avril 1880. — 25. Friedrich Leuenberger, papetier, époux de Caroline Hiltbrunner, né le 20 mai 1866. — 27. Gustave Grisel, masseur, époux de Juliette Beck, né le 22 novembre 1870. — 28. Constant-Albert Fattou, époux de Anna-Emma Bähler, aux Verrières, né le 19 septembre 1864. — Charles-Louis Seinet, ancien négociant, veuf de Rose Burmann, né le 1<sup>er</sup> mai 1843. — Léa-Rosine née Ackermann, divorcée de James-Arthur Brügger, née le 24 août 1861.

## Etat civil du Locle

**Naissance.** — Oberli, Pierrette-Georgette, fille de Georges-Alfred, lameur, et de Henriette-Irma, née Gremaud, Bernoise.

## Etat civil de La Chaux-de-Fonds

**Mariages civils.** — Regazzoni, Paul-Edouard, horloger, Tessinois, et Kramer née Matthey-Junod, Angèle-Olga, ménagère, Neuchâteloise. — Lehmann, Fritz-Marcel, mécanicien, Neuchâtelois, et Simond, Jeanne-Edith, ménagère, Neuchâteloise et Vaudoise. — Heyraud, Fritz-Walter, commis, Neuchâtelois, et Adam, Marguerite, vendeuse, Bernoise. — Baillois, Jules-Marcel, remonteur, Neuchâtelois, et Dick, Germaine, ménagère, Bernoise.

**Décès.** — Incinération: Huguenin-Vuillemet, Paul-Alfred, époux de Marie-Pauline, née Christen, né le 15 février 1853, Neuchâtelois.

Les membres actifs, honoraires et passifs de la Musique ouvrière **La Persévérante** sont informés du décès de leur camarade

## Monsieur Camille Marchand

à Pesoux, membre passif de la société. 2749 Le Comité.

Les Comités de la Société de chant et de La Mutuelle «L'Orphéon», ont le pénible devoir d'informer ses membres, du décès de

## Monsieur Ami HUGUENIN

à Travers frère de M. William Huguenin, membre actif. 2741 Les Comités.

## Pompes funèbres Corbillard-Fourgon automobile

Toujours grand choix de Cercueils crémation Cercueils de bois

Tous les Cercueils sont capitonnés Prix très avantageux. 6033 S'adresser. S. MACH 4.90 Téléphone 4.34

Journal et nuit

Mesdames. 9037  
En cas de deuil, ne manquez pas de vous adresser à M<sup>me</sup> BADER-PETITPIERRE, La Chaux-de-Fonds et Le Locle, qui offre en tout temps le plus grand choix de chapeaux dans tous les genres et à tous prix.

Achetez l'Almanach socialiste

Achetez tous l'Horaire de poche de LA SENTINELLE

## Les faits du jour

### Le désarmement.

Un débat sur le désarmement s'est produit avant-hier à la Chambre des Communes. Il donne lieu à un échange de conversations avec les Etats-Unis. Le député anglais Ponsonby a demandé à M. Baldwin quelle sera l'attitude de son gouvernement à la conférence de Genève. Ponsonby a insisté afin que le cabinet britannique prenne une initiative aussi courageuse que celle de la Suède, à la session de la Société des Nations. M. Lampson répondit au nom du gouvernement. Il employa un argument prévu. Il se réfugia derrière le fait que la Russie a refusé sa participation à Genève, le conflit entre la Suisse et Moscou n'étant pas réglé. Si les diplomates de la division des affaires étrangères ne s'aperçoivent pas du rôle néfaste que leurs malentendus avec les bolchevistes vont provoquer, au détriment d'un règlement pacifique, cette première escarmouche à la Chambre des Communes vient opportunément le leur mettre sous les yeux.

M. Lampson a conclu en disant que le gouvernement britannique donnera son appui à toute démarche internationale conduisant au désarmement général. Lord Robert Cecil ira à Genève. Il insistera sur un plan défini de désarmement naval. Il en a pris l'initiative avec les Etats-Unis. M. Lampson a fait allusion au désarmement terrestre et à l'absence de limitation de la construction des sous-marins. La Grande-Bretagne est aussi d'accord de réduire ses forces aériennes, pour les mettre à égalité avec celles d'autres puissances. Il est toutefois permis de se demander si ces déclarations ne cachent pas, sous la noblesse apparente des formules, une diplomatie de pure cautèle.

Une dépêche de Washington, parvenue en Europe ce matin, prétend que le président Coolidge serait opposé à la participation des Etats-Unis à la seconde conférence qu'il est question de réunir à Genève, pour trancher les réserves faites par l'Amérique à l'égard de la Cour internationale de justice. Le sénateur Borah, qui est l'âme de l'opposition yankee à la Société des Nations y a vu un piège destiné à attirer les Etats-Unis dans des négociations avec la Société des Nations. La belle affaire! Mais le diplomate Houghton a mis ses compatriotes en garde, tout récemment encore, contre le syndicat des pays vainqueurs, que l'organisme de Genève représente aux yeux d'une bonne partie de l'opinion américaine. Le sénateur Borah a beau jeu d'agiter des loups-garous.

### Chambre française.

Une séance est prévue, cet après-midi, à 4 h. Vote final du projet fiscal. On pense que le Sénat reprendra ses séances le 8 avril. Le débat du budget serait terminé à fin avril après quoi le Parlement prendra trois semaines de vacances. La session des Conseils généraux commencera le 3 mai.

R. G.

## A L'EXTÉRIEUR

### L'augmentation du tarif douanier français

#### TRENTE POUR CENT!

PARIS, 3. — Havas. — La Chambre poursuit la discussion du projet de loi portant modification du taux des droits inscrits au tarif général des douanes.

M. Falcoz, rapporteur, affirme qu'aucun des pays avec lesquels la France est liée par des conventions commerciales ne pourra lui faire grief de rétablir partiellement une situation compromise par l'avisement de la devise française.

Le rapporteur conclut en demandant à la Chambre de voter rapidement le projet. Après rejet par 390 voix contre 187 d'une motion demandant le renvoi du projet à la commission, on aborde l'article unique de la loi. Cet article prévoit une majoration de 30 % du montant des droits de douane, en ce qui concerne les tabacs, les papiers à journaux, le café, le cacao, le blé, le sucre et les pièces détachées des machines agricoles. L'article unique est adopté par 311 voix contre 39.

La séance est levée et la prochaine fixée à samedi soir.

#### La douloureuse!

La commission sénatoriale des finances a terminé l'examen du projet des ressources fiscales. Elle a adopté tous les articles y compris la taxe sur le chiffre d'affaires et non compris les articles relatifs au monopole des pétroles et des sucres qu'elle a décidé de soumettre à une commission dont elle a demandé la nomination immédiate.

L'article 29ter contient toute une série de droits et de taxes, notamment le prélèvement du droit d'enregistrement sur les mutations, de droit de timbre sur les obligations et actions des sociétés, d'un droit sur l'alcool, d'un droit de timbre sur les récépissés, sur les notes de restaurants, sur les tantièmes, sur les jetons de présence des administrateurs.

Certaines de ces dispositions ont donné lieu à de vives critiques. Le rapporteur général a adressé un pressant appel à la commission pour que ce texte qui contient certains impôts comme l'impôt sur l'alcool qui n'a été adopté qu'avec difficulté par la Chambre, soit ratifié dans son ensemble pour qu'il ne soit pas renvoyé devant l'assemblée.

L'ensemble a été adopté à l'unanimité. La commission a décidé qu'elle commencerait le jeudi 8 avril la discussion de la loi des finances et qu'elle mettrait le Sénat en mesure de commencer le lundi 12 avril la discussion du budget.

#### Vote et commentaires

Voici le scrutin numérique du vote de jeudi matin à la Chambre sur le projet financier: Ont voté contre 159 se décomposant de la façon suivante: 27 communistes, 20 socialistes, 3 radicaux et radicaux-socialistes, 1 républicain-socialiste, 5 gauchistes républicains démocratiques, 77 union républicaine démocratique, 6 démocrates et 20 n'appartenant à aucun groupe. Se sont abstenus 145 se décomposant comme suit: 72 socialistes, 34 radicaux et radicaux-socialistes, 9 républicains-

## INFORMATIONS

# Le cadeau de Pâques des Français

## Une journée de nouvelles taxes et 30<sup>o</sup> d'augmentation des droits de douane

socialistes, 8 républicains de gauche, 5 gauche républicaine démocratique, 7 union républicaine démocratique, 7 démocrates, 1 gauche indépendante et 2 n'appartenant à aucun groupe.

Tous les autres ont voté pour. Le « Matin » écrit au sujet du vote du projet financier que l'équilibre budgétaire apparaît à l'heure actuelle largement assuré.

L'« Ere nouvelle » écrit: Le vote des mesures fiscales proposées par MM. Briand et Péréte évite une catastrophe. Il empêche le navire de naufrager mais ne le ramène pas au port.

La « Volonté » dit: On trouvera que la majorité à la Chambre est faible, voire qu'elle n'est qu'une minorité, c'est exact, mais le budget lui existe. Il est issu d'un vote de résignation.

### LES GUERRES COLONIALES

#### Rumeurs de paix au Maroc

PARIS, 3. — Havas. — Le « Matin » écrit que, au sujet des pourparlers de paix au Maroc qui depuis plusieurs mois se poursuivent sur des bases assez vagues par l'intermédiaire des caïds de la zone indivise, il importe d'attendre le développement de ces négociations avant de se prononcer. Le « Petit Parisien » écrit que les rumeurs de paix qui peuvent circuler actuellement et les rapports de certains intermédiaires n'ayant pas une consistance suffisante pour offrir un terrain solide à de sérieux pourparlers de paix, plus que jamais, à propos d'Abd-el-Krim, de grandes précautions s'imposent. C'est vraisemblablement cette méthode d'attente qu'on envisage comme la meilleure des quatre personnalités dirigeantes, qui se sont réunies par deux fois au Quai d'Orsay pour étudier la situation marocaine. Le « Petit Parisien » croit savoir que le gouvernement espagnol est pleinement d'accord avec ce point de vue et que si des négociations de paix finissaient par s'ouvrir, Madrid y participerait sur des dispositions fort analogues à celles de Paris.

TANGER, 3. — Havas. — Le bruit court que le frère d'Abd-el-Krim marcherait sur Tarzerout avec une arka de 800 hommes. Cette nouvelle a causé une certaine inquiétude parmi les tribus soumises voisines de la zone internationale.

Un agent riffain nommé Waldeman, arrivé à Tanger avec les Suédois Langlete et Hauken, a été arrêté au moment où il se disposait à repartir pour le Rif avec Hauken, en emportant des marchandises, du matériel et de l'essence pour automobiles. Le consul général de Suède à Tanger a été aussitôt avisé.

LONDRES, 3. — On mande de Bagdad à l'agence Reuter: Des avions et des automobiles blindées britanniques ont repoussé une attaque des tribus arabes de Syrie aux prises avec une tribu de l'Irak chargée de la défense d'un poste frontière. Les Arabes de Syrie, au nombre de 2,000, avaient franchi la frontière de l'Irak. Déjà les automobiles blindées avaient infligé aux envahisseurs des pertes sévères qui, à l'arrivée des avions, ont pris la fuite, laissant sur le terrain 45 cadavres. On ignore le nombre de leurs blessés.

#### Une offensive au Liban

PARIS, 2. — Havas. — On mande de Beyrouth aux journaux que l'offensive déclanchée hier matin dans le Liban méridional continue, dans de bonnes conditions. Les Druses attaqués vigoureusement furent en désordre.

#### Abd-el-Krim se marie

PARIS, 3. — Havas. — Une dépêche de Madrid au « Petit Parisien » dit que la nouvelle du mariage d'Abd-el-Krim avec la fille de Raisouli est confirmée. Il songerait ainsi à rallier les Djebballahs qui tendent à reconnaître l'autorité du Maghzen.

#### Les médecins se promènent

TUNIS, 3. — Environ 250 médecins sont venus de la Métropole pour assister au congrès des médecins des différents pays méditerranéens pour l'étude des maladies exotiques. Des réunions similaires sont envisagées pour les années suivantes: à Athènes, Alexandrie, Tripoli, Constantinople.

#### Le départ pour l'Alaska

ROME, 3. — Après la transmission du dirigeable N. 1 aux représentants de l'Aéro-Club norvégien, aucun vol d'essai n'a été effectué. Si les conditions atmosphériques le permettent, le départ du dirigeable pour la Norvège aura lieu mercredi prochain.

#### M. Stresemann met en doute l'entrée du Reich dans la Société des Nations

ANNABERG, 3. — Wolff. — Dans le discours qu'il a prononcé à la fête de Bismark, M. Stresemann, ministre des affaires étrangères, a dit notamment que deux points de vue dominent la situation politique mondiale actuelle. Il y a tout d'abord le désir de paix des peuples qui ont reconnu que la guerre mondiale n'était pas susceptible de procurer un bonheur durable, même aux pays vainqueurs, mais que, par contre, elle a précipité l'économie mondiale en plein chaos; de ceci résulte la nécessité de remettre sur pied l'économie mondiale, tâche qui ne peut être réalisée sans la collaboration de l'Allemagne. C'est cette politique de conciliation qui nous a conduits de Londres à Locarno, et de Locarno à Genève. La crise de la dernière assemblée de la Société des Nations n'est pas encore apaisée. Notre retour à Genève dépend d'une chose: nous devons savoir si ceux qui ont lié l'œuvre de paix de Locarno à l'idée de la Société des Nations peuvent créer pour notre entrée dans la Ligue un chemin praticable à notre pays.

### La corruption dans les hautes sphères des chemins de fer allemands

#### Suicide d'une « grosse légume »

BERLIN, 3. — On mande de Francfort-sur-l'Oder que M. Foelsing, membre du Conseil des chemins de fer, s'est suicidé. Ce suicide se rattache à une affaire de corruption telle qu'on n'en a jamais vu en Allemagne. Foelsing, avant son acte désespéré, a avoué partiellement les faits. Des fonctionnaires de la direction des chemins de fer de l'Est du Reich se seraient arrangés avec l'entrepreneur Schmidt-Rosengarten, chargé de la construction de la gare frontière de Neubentschen, et de toute une série de maisons pour les fonctionnaires dans le voisinage de la gare, ainsi que de la transformation de la gare principale de Francfort-sur-l'Oder, et auraient volé les chemins de fer du Reich pour des sommes excessivement élevées.

Le journal ajoute que toute une série d'arrestations auraient lieu ces jours prochains. On ne saurait encore évaluer les dommages subis par les chemins de fer.

#### Un massacre à Calcutta

CALCUTTA, 3. — Havas. — Une émeute a éclaté entre Indous et Mahométans près d'une mosquée dans un quartier du nord de la ville. Il y aurait une vingtaine de tués et 150 blessés.

#### 400 maisons incendiées

MANILLE (Iles Philippines), 2. — Havas. — 3000 personnes sont sans abri à la suite d'un incendie qui a détruit 400 maisons en bambou, de Ciba, capitale de l'île du même nom.

#### Une église cambriolée à Reims

REIMS, 3. — Havas. — Cette nuit, des cambrioleurs ont pénétré dans l'église de Trepail. Ils ont descélé les portes, pillé le tabernacle de la Chapelle de la Vierge, où ils ont pris un calice et un ciboire en argent. Ils ont également cambriolé la sacristie où ils ont dérobé un calice de valeur et un ostensor en vermeil. Ils ont aussi pillé tous les troncs. Deux individus étrangers qui ont dernièrement visité l'église, se disant anti-quistes, sont soupçonnés.

#### Avions de montagne

INSBRUCK, 3. — Wolff. — Un avion de montagne, venant de Munich, est arrivé jeudi à Insbruck. Un deuxième appareil du même genre arrivera un de ces prochains jours. Ces avions sont spécialement destinés au ravitaillement des cabanes alpêtres.

#### Un collège européen des Unions chrétiennes s'ouvrira à Genève

SPRINGFIELD (Mass.-U. S. A.), 3. — Reuter. — Le collège international de l'Y. M. C. A. (Association chrétienne de jeunes gens) fait part de l'intention de l'Y. M. C. A. de créer vraisemblablement à Genève un collège similaire, qui serait en étroites relations avec l'établissement de Springfield. Genève, comme siège de la Société des Nations et ville universitaire, doit avoir la prééminence sur les autres villes européennes.

M. William Orr, un des chefs spirituels de l'Y. M. C. A., et membre de son comité pour les questions d'éducation, est parti pour l'Europe au début de l'année, afin d'étudier les questions soulevées par la création du collège européen. Il sera de retour à Springfield au mois d'avril. La création du Collège aura lieu une fois que M. Orr aura présenté son rapport.

## CONFÉDÉRATION

#### L'affaire des étudiants de la Bible

Une des six personnes appartenant à la Société des étudiants de la Bible, arrêtés à Berne pour délit de mœurs, a été relâchée dans la journée de vendredi, et comme les autres devront passer devant le tribunal, responsables de délit contre l'article 162 du Code pénal, ils viennent de confier la défense de leurs intérêts à M<sup>e</sup> Lifschitz, de Berne. (Resp.)

#### Un record aux C. F. F.

D'après les informations parvenues à la Direction du deuxième arrondissement des C. F. F., le trafic voyageur a enregistré en gare de Lucerne un véritable record pendant la journée du Vendredi-Saint. Plusieurs trains pour le Tessin ont dû être doublés. On calcule que 45,000 personnes ont transité vendredi en gare de Lucerne. (Resp.)

#### Kiosques à journaux

La Direction d'arrondissement des C. F. F. a pris un arrêté interdisant aux kiosques de journaux, dans les gares du canton de Berne, la vente de cigares, cigarettes et tabac, les dimanches et jours fériés. Les propriétaires de kiosques de gares ont adressé une lettre de protestation aux autorités ferroviaires compétentes. Les voyageurs et la population protestent contre cette décision. (Resp.)

#### Le crime de Langnau

L'enquête judiciaire dans l'affaire d'empoisonnement de Langnau vient d'être terminée. Les actes ont été transmis au procureur général du canton de Berne, qui formulera l'enquête d'accusation. M. le Dr Riedel sera défendu par M<sup>e</sup> Wokker, de Berne, tandis que M<sup>lle</sup> Guala a confié sa défense à M<sup>e</sup> Lifschitz, de Berne. (Resp.)

#### Un ministre belge à Berne

M. Huymans, ministre de l'instruction publique de Belgique, a annoncé sa visite pour samedi, à l'exposition d'art belge.

## L'Internationale des Métaux

Le Comité central de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux s'est réuni à Lugano, mercredi et jeudi. Les pays suivants étaient représentés: Angleterre, Allemagne, France, Autriche, Belgique, Suède, Danemark, Tchécoslovaquie, Hollande, Hongrie, Luxembourg, Italie et Suisse. La séance de mercredi fut exclusivement consacrée à la lecture et à l'examen du rapport du secrétaire international, M. Ilg, conseiller national, de Berne. La première partie de ce rapport traite de l'activité intérieure et administrative de la Fédération internationale, la deuxième de l'activité de différentes associations nationales. La question du chômage, particulièrement alarmante en Allemagne et en Angleterre, a fait l'objet d'un examen spécial de la part du Comité.

La séance de jeudi a été consacrée notamment à l'examen d'un rapport de M. Dittmann, délégué allemand, sur ce thème: « Les profonds changements de l'industrie métallurgique ». La réunion fut close l'après-midi. Les délégués ont effectué une promenade en bateau sur le lac.

## CANTON

#### La guerre des pêcheurs au tribunal de Neuchâtel

Jeudi après-midi et jusque tard dans la nuit, le tribunal de Neuchâtel a entendu les débats du procès intenté au pêcheur Robert par les pêcheurs Grosso, Loup, Perrochet et Planas. M. Robert était accusé d'avoir détruit volontairement, avec intention de nuire, les filets appartenant à ses collègues du port de Neuchâtel. Les débats ont été fort animés. Ils se corsèrent durant la « séance de nuit ». La foule des auditeurs accourus était massée jusque dans le vestibule.

Aux termes de l'arrêt de renvoi, Arnold-Clément Robert, né en 1891, au Locle, est prévenu d'avoir, en 1925, volontairement lacéré et détérioré au préjudice de M. Planas, cordon, à Neuchâtel, 10 filets de pêche (bondelières) tout neufs, d'une valeur de 50 fr. la pièce; cinq filets neufs à 50 fr. la pièce et deux filets usagés; au préjudice de M. Pierre Grosso, cafetier à Neuchâtel, treize filets; au préjudice des pêcheurs Loup, à Neuchâtel, six filets valant 40 fr. la pièce; enfin au préjudice de M. Emile Perrochet, pêcheur à Neuchâtel, six filets usagés valant 20 à 25 fr. La Société des pêcheurs du lac a déposé une plainte collective.

Le défenseur, M<sup>e</sup> Barrelet, a habilement soutenu son client en parlant des nombreux actes d'héroïsme qu'il a à son actif.

— Robert, on a dit beaucoup de choses contre vous. On n'a pas parlé de vos exploits. Voulez-vous dire ici à combien de personnes vous avez sauvé la vie?

Le prévenu. — Au moins une cinquantaine... Encore hier, j'ai sorti un enfant du lac, et après je lui ai dit: Va à la maison!

M<sup>e</sup> Barrelet. — Vous avez même reçu le diplôme Carnegie? (Coup de théâtre, L'avocat sort cette pièce encadrée d'un papier qui l'enveloppe, puis la passe aux membres du jury. Grosse émotion dans la salle.) Vous avez aussi reçu la médaille Carnegie. Où aviez-vous mis ce diplôme?

Le prévenu. — Au galeas. (Le robuste pêcheur s'émeut; il sort son mouchoir et s'essuie les yeux.)

Trente-sept témoins ont défilé à la barre. Ils ont constaté qu'au port, c'est entre pêcheurs, non pas la guerre de trente ans, comme dira M. Loup, mais la guerre perpétuelle. Après réquisitoire et plaidoirie, l'affaire a fini en queue de poisson, en libérant Robert de toutes poursuites mais en mettant toutefois la moitié des frais à sa charge.

## CONTROLE FEDERAL

#### Boîtes poinçonnées en mars 1926

| Bureaux           | Platine | Or      | Argent  | Total   |
|-------------------|---------|---------|---------|---------|
| Bienne            | 26      | 3,122   | 16,828  | 19,976  |
| Chaux-de-Fonds    | 222     | 76,625  | 5,053   | 81,900  |
| Delémont          | —       | —       | 6,625   | 6,625   |
| Fleurier          | —       | 1,302   | 5,181   | 6,483   |
| Genève            | 440     | 16,027  | 13,731  | 30,198  |
| Granges (Soleure) | —       | 1,363   | 16,820  | 18,183  |
| Locle             | —       | 6,228   | 6,399   | 12,627  |
| Neuchâtel         | —       | 261     | 2,192   | 2,453   |
| Noirmont          | —       | 4,965   | 9,794   | 14,759  |
| Porrentruy        | —       | —       | 6,673   | 6,673   |
| Saint-Imier       | —       | 6,831   | 10,043  | 16,874  |
| Schaffhouse       | —       | 240     | 1,310   | 1,550   |
| Tramelan          | —       | 2,475   | 9,925   | 12,400  |
| Total             | 688     | 119,439 | 110,574 | 230,701 |

Pendant le mois de mars 1925, le Contrôle fédéral indiquait les chiffres suivants:

|                           |         |
|---------------------------|---------|
| Boîtes de montres platine | 994     |
| Boîtes de montres or      | 87,341  |
| Boîtes de montres argent  | 157,067 |
| Total                     | 246,002 |

\*) Dont 9,243 boîtes or à bas titres contremarquées.

#### Quelques comparaisons avec mars 1925

Il est intéressant de constater qu'en mars de l'année dernière, on avait contrôlé, à La Chaux-de-Fonds, 537 boîtes platine, 59,001 boîtes or, soit 60,000 boîtes en mars 1925, 1,212 boîtes argent, ce qui équivaut, pour la présente année, à 3800 boîtes de plus. A Genève, l'avance est encore mieux marquée dans la boîte or, 7,895 seulement avaient passé au contrôle, en 1925. Par contre, il y a déficit dans la boîte argent, 24,640 l'an dernier, ainsi qu'à Granges, où on en avait contrôlé 27,447 l'année dernière. Les boîtes or sont en progression dans la cité soleuroise. En mars 1925 on en avait contrôlé 874 seulement. Le Locle est en avance: 7,070 boîtes or et 9,713 boîtes argent en 1925. Au Noirmont, on enregistre une forte avance de la boîte or et un recul de la boîte argent: 1,794 boîtes or et 14,707 boîtes argent en 1925. A Porrentruy, le contrôle des boîtes argent est tombé de moitié. St-Imier marque de l'avance sur les deux catégories: 5,000 et 7,000 en 1925. Même progrès à Tramelan, qui a doublé sa production or, 1,293 boîtes or, en mars 1925, mais dont le contrôle argent tombe de 4,000 pièces (15,533 en mars 1925).

#### Les résultats du premier trimestre 1926

A teneur d'une commission du Bureau fédéral des matières d'or et d'argent, les poinçonnements suivants ont été effectués par les bureaux de contrôle pendant le premier trimestre 1926: boîtes de montres d'or, 278,439 (244,067 en 1925), boîtes de montres d'argent, 315,475 (417,239 en 1925), boîtes de montres platine, 1,989 (3,054 en 1925). Le nombre des objets de bijouterie, d'or, d'argent et de platine contrôlés ou vérifiés (y compris les fournitures) s'élève à 199,963 (219,940 en 1925).